

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2019

BE
Observatoire
de l'émergence
en Afrique

O
MA

MAMOUDOU GAZIBO ET OLIVIER MBABIA

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2019

MAMOUDOU GAZIBO ET OLIVIER MBABIA

PRÉFACE DE

Mme Gnounka DIOUF, Ministre Conseiller Economique à la Présidence de la République du Sénégal et Présidente du Comité Scientifique de la CIEA III



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2019

MAMOUDOU GAZIBO ET OLIVIER MBABIA

Mamoudou Gazibo est professeur titulaire de science politique à l'Université de Montréal et coordonnateur du PRAME et de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA).

Olivier Mbabia est chercheur, coordonnateur-adjoint du Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) et de l'OBEMA.

BE
O
MA
Observatoire
de l'émergence
en Afrique

L'observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) est la première organisation à se dédier exclusivement au suivi et à l'accompagnement des dynamiques d'émergence en Afrique. Il s'est fixé plus particulièrement les objectifs suivants :

- Produire l'index de l'émergence en Afrique ;
- Élaborer un guide de l'émergence en Afrique. Ce document tire les principales leçons du l'index en fera ressortir et expliquer plus en détails les aspects favorisant ou retardant l'émergence afin d'aider à la formulation des politiques d'émergence ;
- Faire le recensement régulier des nouvelles et des initiatives sur la question de l'émergence ;
- Proposer aux pays et agences impliqués dans les efforts d'émergence une expertise sur tous les aspects de l'émergence en réunissant les meilleurs spécialistes de la question.

Le Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) est rattaché au Département de science politique de l'Université de Montréal, et est une unité affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CERIUM). Le PRAME est le pôle politique du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA).

Il a été créé en 2013 à l'initiative de son Coordonnateur, le Professeur Mamoudou Gazibo, à la suite de plusieurs années de réflexion et de recherches engagées d'abord sur les interactions entre la Chine et l'Afrique, et élargies par la suite aux autres pays émergents. Il naît à un moment où l'engagement multiforme des pays émergents ainsi que les activités de leurs entreprises transnationales et de leurs ressortissants progressent à un rythme sans précédent.

Le PRAME est le premier regroupement de recherche dont le principal objectif est de contribuer à une meilleure connaissance des enjeux contemporains et des dynamiques institutionnelles, politiques, économiques et culturelles induits par les interactions entre l'Afrique et les pays émergents

Ainsi, le PRAME se consacre à l'analyse des enjeux touchant à la fois à l'Afrique et aux pays émergents qui s'y impliquent. Les recherches des membres s'articulent autour de trois principales dimensions: a) Afrique ; b) Monde émergent-Afrique ; c) Monde émergent-Afrique-Puissances africaines traditionnelles.

Couverture et conception graphique : Fanny Gonzalez Gozalbes

Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).

© PRAME & OBEMA 2019

Tous droits réservés. Publié en décembre 2019

ISBN 978-2-924907-03-0

514-343-6111 (ext. 54438)

prame@umontreal.ca

www.prame.umontreal.ca

SOMMAIRE

9		Préface
12		Avant-propos
14	CONTEXTE, JUSTIFICATION ET SPÉCIFICITÉ	
21		Structure de l'index de l'émergence en Afrique
22		Indicateurs non retenus et analyse factorielle
26	PRINCIPAUX RÉSULTATS	
28		Principaux résultats
30		Carte de l'émergence en Afrique
31		Comparaisons interrégionales
35	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	
37		Dimension Capacités institutionnelles : répartition des pays
38		État et Capacités institutionnelles : des préconditions à l'émergence
40		FOCUS Maroc
41	POLITIQUE	
43		Dimension Politique : répartition des pays
44		Stabilité démocratique : un déterminant de l'émergence durable
46		FOCUS Sénégal
47	ÉCONOMIQUE	
49		Dimension Économique : répartition des pays
50		L'État : auxiliaire indispensable de la transformation agricole
52		FOCUS Kenya
53	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	
55		Dimension Développement humain : répartition des pays
57		FOCUS Mozambique
58	SOCIÉTÉ	
60		Dimension Société : répartition des pays
61		Les inégalités : frein à une émergence inclusive ?
63		FOCUS Madagascar
64		FOCUS Érythrée

65	CONCLUSION
69	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
74	MÉTHODOLOGIE
81	DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES
93	Scores des 25 indicateurs par pays



*Au service
des peuples
et des nations*

Dakar, 13 novembre 2019

Préface

La perception jadis véhiculée de l'Afrique comme un continent « sans espoir » (cf. Economist 2000) a été balayée par une vision optimiste d'un continent qui a amorcé une marche résolue vers une nouvelle ère de prospérité économique (cf. McKinsey Global Institute 2010 -« Lions on the move »).

Ainsi, après les vagues de transformation économique spectaculaire qui ont marqué la deuxième moitié du 20e siècle avec notamment les quatre dragons asiatiques, suivis plus tard par les cinq tigres asiatiques, la question de la réalité de l'avènement de nations prospères en Afrique comme phénomène déterminant du début du 21e siècle demeure un sujet d'un grand intérêt pour les Africains eux-mêmes.

Dans ce contexte, les dirigeants africains ont nourri une ambition très forte de changer de paradigme.

Ainsi, toutes les stratégies de développement ont poursuivi un objectif commun; amorcer les transformations structurelles en vue d'atteindre l'émergence.

Bien que le concept ait connu un développement fulgurant au cours de la décennie précédente, il n'en demeure pas moins que la notion d'émergence reste encore mal cernée, d'où un besoin actuel d'en définir toutes les caractéristiques, de promouvoir son appropriation tout en l'adaptant aux spécificités africaines.

C'est pourquoi l'index de l'émergence en Afrique de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) est une contribution remarquable à l'avènement d'instruments et d'outils d'analyse des dynamiques d'émergence.

L'ouvrage offre une grille d'analyse transparente et comparative de l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre dans les 54 pays africains pour relever le défi d'une croissance forte, durable et qui améliore les conditions de vie des populations.

Le travail réalisé par les chercheurs permet de mettre en exergue les corrélations entre cinq aspects structurants des pays africains, à savoir la capacité institutionnelle, la stabilité politique, le dynamisme de l'économie, la qualité du capital humain, et la société, avec les performances de leur processus d'émergence.

Bien que l'approche dialectique ne manquera pas de s'affiner au fil des années, la méthodologie adoptée et les conclusions en résultant constituent un apport riche pour les acteurs clés chargés de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques en Afrique. La vertu de la démarche se situe à ce niveau et non pas forcément dans le classement des pays.

Les principales particularités de l'index d'émergence de l'Observatoire de l'émergence en Afrique, et qui en font l'originalité, sont d'une part, l'équilibre entre une vision axée sur les performances économiques et des aspects non économiques, et d'autre part, l'intégration des leçons tirées des expériences d'autres régions du monde; tout en les adaptant à la particularité des situations africaines d'aujourd'hui.

Au titre des grands enseignements qui ressortent de l'ouvrage, il importe de relever que :

- Le facteur institutionnel est prépondérant dans le processus de l'émergence; l'étude réaffirme ainsi le rôle de l'État dans la planification du développement sans rejeter les vertus du libéralisme dominant ;
- Le choix d'institutions démocratiques stables est primordial ;
- L'engagement politique est indispensable pour impulser les réformes nécessaires pour les transformations structurelles en particulier celle de l'agriculture, et préserver la qualité de la ressource en faveur d'un développement durable;
- La qualité de la croissance est essentielle pour une émergence à visage humain assortie d'une réduction significative de la pauvreté et des inégalités sociales et territoriales.

Ces enseignements ont été confirmés par les conclusions de la troisième édition de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA III) qui s'est tenue à Dakar en janvier 2019.

Je salue l'esprit d'ouverture des auteurs qui ont pris en compte les commentaires à la suite des trois éditions.

Je félicite Messieurs Gazibo et Mbatia pour cette nouvelle édition qui renforce la dynamique

d'émulation mutuelle et de co-apprentissage des États du continent engagés dans des processus d'émergence.

J'espère que cette publication viendra désormais enrichir les réflexions sur les futures sessions de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA).

C'est un ouvrage instructif et intellectuellement stimulant que je recommande sans réserve à tous ceux qui s'intéressent au processus en cours de transformation de l'Afrique, en particulier les décideurs, la communauté scientifique, et les partenaires techniques et financiers.



Le Président du Comité
Scientifique
Mme Gnouka DIOUF

Avant-propos

Après la première édition parue en 2017, voici donc la seconde revue et, nous l'espérons, améliorée. L'idée de développer un index de l'émergence en Afrique est le fruit d'une réflexion progressive. À l'origine, elle est née des discussions régulières au sein du pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) entre Olivier Mbabia et Mamoudou Gazibo, qui ont un intérêt commun pour la Chine et les pays émergents. Tous les deux ont publié des ouvrages sur la Chine et co-écrit plusieurs articles scientifiques sur les relations entre la Chine et l'Afrique. Par ailleurs, Olivier Mbabia s'intéresse à la Turquie et à la Corée du Sud alors que Mamoudou Gazibo a développé des partenariats avec des collègues du Brésil et de la Turquie. Les différentes discussions sur la programmation des axes de recherche du Prame et la publication régulière sur le site du groupe des "Prame brief" ont permis de mettre en exergue le thème de l'émergence, pas seulement en Chine, en Turquie ou au Brésil, mais aussi en Afrique. S'en est suivi un début de réflexion sur la question, avec des présentations scientifiques en forme de test à différents congrès de science politique comme celui de l'association internationale de science politique (AISP) à Poznan en juillet 2016 et de l'African Studies Association (ASA) à Washington en décembre 2016. Les critiques et encouragements nous ont convaincus de lancer le projet.

Plusieurs initiatives concrètes sur le continent africain ont fini de nous convaincre de l'utilité du projet. Il y a d'abord la multiplication des plans d'émergence dans la plupart des pays africains. Il y a ensuite l'institutionnalisation de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique initiée par le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara. Il y a également l'appel de la commission économique pour l'Afrique et l'union africaine à développer un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains. Il y a enfin les efforts de transformation des économies africaines engagés par l'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad -, dont nous remercions le secrétaire exécutif, le Dr. Ibrahim Assane Mayaki, qui a rédigé la préface de la première édition de cet index. Nos remerciements vont aussi à Madame Gnounka Diouf, Ministre conseiller économique à la Présidence de la République du Sénégal et Présidente du Comité Scientifique de la troisième Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA III), qui a bien voulu préfacer la présente édition. Nos remerciements vont par ailleurs à nos collègues du Giersa –Anne Calvès, Richard Marcoux, Charles Moumouni, Issiaka Mandé et Bob White– pour leur regard disciplinaire différent et enrichissant, au directeur du Cerium –Frédéric Mérand– pour l'appui institutionnel accordé au PRAME. Nous remercions enfin Monsieur Sun Makosso-Kallyth, qui nous a apporté un soutien inestimable dans le travail d'analyse quantitative effectué pour produire cet index.

La question de l'émergence est polémique et polysémique. Ce travail doit être lu comme une contribution à la réflexion qui, nous l'espérons, s'est affinée avec la seconde édition. Comme tout index, celui-ci classe. Qui dit classement, dit hiérarchisation. Toutefois, notre objectif n'est pas de stigmatiser tel ou tel pays. Au contraire, il est ouvertement normatif. Il vise à accompagner les ambitions de l'Afrique en mettant en exergue les variables les mieux à même d'orienter les politiques publiques dans ce sens.

CONTEXTE,
JUSTIFICATION ET
SPÉCIFICITÉ



Contexte

Promu par l'économiste néerlandais Antoine van Agtmael au début des années 1980, le concept d'émergence a fait une entrée fracassante dans le discours économique et politique en Afrique depuis la fin des années 2000. Il est vrai qu'une décennie plus tôt, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait initié un programme d'étude baptisé « Afrique émergente ». Le critère principal mis de l'avant alors pour constater l'émergence était l'existence d'une croissance économique soutenue permettant de multiplier par deux le PIB d'un pays en une vingtaine d'années (Berthélemy et Söderling 2000). Mais l'appropriation du concept par les pays africains a été soudaine et massive. Ainsi, sur 54 pays africains, 37 ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent dans un horizon plus ou moins lointain (Mar Dieye, 2017). La vision qui transparait dans la plupart de ces plans est essentiellement économique, rappelant la troisième des cinq étapes de la croissance économique de Walt W. Rostow (1952), à savoir celle dite du décollage.

Cette mode de l'émergence s'explique d'abord par un changement idéologique à la fin des années 1990, marquées par l'affirmation de plus en plus récurrente d'une forme de vision de la place de l'Afrique dans le monde. Cette vision était préfigurée dans le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD, 2001), qui ambitionnait d'atteindre pour le continent, un taux de croissance du PIB de 7% par an à l'horizon 2015, mais aussi une série d'objectifs en matière de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Elle était contenue aussi dans le concept de renaissance africaine promu en Afrique du Sud par le président Thabo Mbeki à son arrivée au pouvoir en 1998; concept axé sur des changements économiques, mais surtout idéologiques: L'Afrique devait être le continent du 21ème siècle après des siècles de domination. Cette vision du monde se retrouve enfin dans l'agenda 2063: l'Afrique que nous voulons, élaboré par l'Union africaine en 2015, qui reprend le concept de renaissance et articule sept grands objectifs parmi lesquels l'intégration, la paix, le développement et le bien-être social. En mars de la même année, la 8e Conférence des ministres conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA) demandait expressément à la Commission de l'UA, à la CEA et à la Banque africaine de développement de «mettre au point un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains» (CEA 2015).

L'émergence est aujourd'hui devenue une véritable croyance, alimentée aussi par le nouveau regard porté sur l'Afrique par les médias et les grandes firmes financières internationales. Ainsi, à la vision pessimiste d'une Afrique « mal partie » (Dumont, 1962) « sans espoir » (The Economist, 2000), qui « refuse le développement » (Kabou, 1991)

et « se meurt » (Smith, 2003), succède une vision optimiste décrivant un « continent d'avenir » (Foirry, 2006) qui « se refait » (Favreau et Fall, 2007), « bouge » (Alternative Internationale, 2013), « s'éveille » (Le Point, 2014), et prend définitivement son « envol » (The Economist, 2011; Le Monde Diplomatique, 2015). De grandes firmes internationales évoquent par ailleurs des « lions d'Afrique » pour illustrer la forte accélération du PIB dans certains pays, la progression dans les secteurs des télécommunications, de la banque et des infrastructures ainsi que l'augmentation de l'investissement direct étranger (McKinsey Global Institute 2010; 2016). Ainsi, entre 2001 et 2010, six des dix pays avec le taux de croissance économique le plus élevé au monde étaient africains (Angola 1er, Nigeria 4e, Éthiopie 5e, Tchad 7e, Mozambique 8e, et Rwanda 10e). Au-delà des taux de croissance économique appréciables, certains auteurs évoquent une « myriade d'opportunités » incluant la solidification des processus de démocratisation, la diversification des partenaires internationaux (Chine, Inde, Turquie, Corée, Brésil...), la fin de la crise de la dette, la densification de la classe moyenne et les rattrapages technologiques (Mahajan 2009 ; Radelet 2010 ; Rotberg 2013 ; Brunel 2014).

Justification

Cependant, en dépit de cette agitation, il n'y a pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence. Celle-ci reste sous-tendue par l'idée de bonds économiques tout en s'inspirant implicitement de la trajectoire des États développementaux asiatiques (Routley 2014). Les tentatives de définition de l'émergence dépendent des approches sur le sujet, dont au moins deux méritent d'être présentées ici. La première considère l'émergence du point de vue de la finance internationale à qui l'on doit l'expression « marché émergent ». Le critère de définition ici est la grande attractivité des marchés dans lesquels placer les capitaux à l'étranger, notamment dans les pays en développement (van Agtmael 2007). Le Fonds monétaire international (FMI) fait ainsi référence à des marchés de capitaux des pays en développement qui ont libéralisé leurs systèmes financiers pour promouvoir les flux de capitaux et qui sont largement accessibles aux investisseurs étrangers (FMI, 2006). La deuxième approche est d'inspiration académique. Ici, on tente surtout d'appréhender l'impact du phénomène de l'émergence sur la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux. En conceptualisant les BRIC, l'économiste Jim O'Neill anticipe la croissance du PIB du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, soulignant que le poids de certains pays de ce groupe était déjà, à ce moment-là (en 2001), plus grand que celui de certaines économies du G7 (O'Neill 2001). Pour d'autres, il convient de retenir trois critères de mesure: une croissance forte et soutenue dans un contexte économique et social encore marqué par une grande pauvreté, une relative stabilité institutionnelle et une volonté de puissance qui suscite des appréhensions car les émergents s'affirment sur la scène internationale aux dépens

des puissances issues des vagues de développement antérieures (Jaffrelot 2008; Coussy 2008).

C'est en mobilisant ces sémantiques de l'émergence que des équipes dirigeantes de certains pays en développement labellisent et justifient leur ambition et leurs éventuels projets de modernisation et de développement économique. Cette tendance se manifeste concrètement par l'adoption des «Programme de transformation économique», «Plan Émergence», «Vision», «Plan stratégique», etc. (Malaisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Gabon). Or, les contextes africains ont leurs particularités et plusieurs éléments des conceptualisations habituelles (financiers, de jeux de puissance et d'influence) y sont faibles, voire inexistants. Il faut donc dresser l'état des enjeux, potentialités et meilleurs points d'entrée permettant de percevoir les limites ou possibilités d'émergence des pays africains (Nialé Kaba et alii 2017).

Spécificité

L'index développé ici deux principales particularités. D'une part, il tente de trouver un équilibre entre une vision axée sur les performances économiques qui sont du reste indispensables et des aspects non économiques qui le sont tout autant car ils conditionnent parfois la possibilité des performances économiques ou la contribution de ces performances l'émergence. D'autre part, il tente de tenir compte des leçons tirées de l'expérience des États développementaux précédents, notamment asiatiques, tout en adaptant la démarche à la particularité des situations africaines d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous définissons l'émergence comme un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité. A partir de cette définition, l'accent est mis sur trois éléments principaux.

D'abord, l'émergence est un phénomène multidimensionnel et contextuel. Pour saisir ces caractéristiques nous avons bâti un modèle à cinq dimensions et 25 indicateurs permettant de saisir les dynamiques éventuelles (ou non) d'émergence. Ce choix découle d'une importante revue de la littérature sur le développement, les États développementaux et les États africains afin de déceler d'une part, les aspects universels présents partout lorsqu'on parle d'émergence; et d'autre part, les aspects de l'émergence qui sont spécifiques à l'Afrique. Ainsi, dans cette seconde édition, la seconde dimension (nouvelle) se concentre beaucoup sur l'État et ses capacités. Alors que depuis les années 1980 on a assisté à un affaiblissement de l'État, il apparaît de plus en plus clairement que sans un État capable, l'émergence restera illusoire. D'autre part, dans la lignée de l'édition précédente, la stabilité démocratique reste un indicateur important, pas tant pour qu'advienne l'émergence que

pour la rendre durable. Les pays asiatiques dont plusieurs pays africains s'inspirent ont généralement émergé dans des contextes autoritaires avant de se démocratiser pour certains (Corée, Taiwan). En Afrique au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi des obstacles à sa réalisation et encore plus à sa durabilité, comme la crise ivoirienne nous l'a démontré. Un pays d'Afrique aspirant à émerger durablement ne peut pas se contenter d'être stable. Cette stabilité doit être fondée sur les règles institutionnelles acceptées.

Ensuite, bien que cet index montre –comme tout index– une sorte d'instantané du phénomène, il part en réalité du principe que l'émergence renvoie à l'idée de seuil, de mouvement, de changement par rapport à un état et ce, dans une diversité de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Ainsi, la seule croissance économique, même soutenue sur une longue période, ne signifie pas émergence si elle ne s'accompagne pas de transformations aussi soutenues sur les autres dimensions, notamment dans la vie quotidienne des populations.

Enfin l'émergence ne doit pas être confondue avec la taille de l'économie. Des pays économiquement forts peuvent être en voie de déclin, comme cela est arrivé à l'Argentine qui est passé d'une des principales économies du monde à une économie classée au Sud. Ainsi, la grande taille des économies du Nigeria ou du Cameroun à l'échelle africaine ne place pas ces pays dans le peloton de tête alors que des petits pays dynamiques sur plusieurs plans comme Maurice ou le Botswana y figurent. Il est à noter que l'émergence, si elle s'observe, peut-être à dimensions variables dans un même pays qui peut performer ici mais pas là. Le classement global cache donc des disparités importantes entre pays, et dans un pays, entre domaines et indicateurs.

Comme pour la première édition, l'index est couvré tous les pays du continent. Les 54 pays sont évalués chacun sur 5 dimensions thématiques et sur 25 indicateurs. Cela donne 1350 entrées à partir desquelles il est possible d'observer et de comparer les pays et, éventuellement, de tirer des leçons. Comme pour la version précédente, les pays sont répartis en cinq quintiles. Pour des raisons de clarté du classement, les pays du quintile supérieur sont dits "Émergents" c'est-à-dire engagés dans un processus de transformation économique soutenue dans un contexte socio-politique inclusif et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité. Le "Seuil" désigne les pays du quatrième quintile, qui sont à la limite au-delà de laquelle pourrait s'amorcer le processus d'émergence. La catégorie que nous nommons "Potentiel", regroupant les deuxième et troisième quintiles, des pays qui, certes, possèdent des ressources et des capacités importantes, mais qui ne

réussissent pas encore à les mobiliser en vue de l'émergence. Le terme "Autre" correspond aux pays du quintile inférieur dont les performances ne permettent pas, en ce moment du moins, de les positionner sur la voie de l'émergence. Tel que précisé dans la première version de l'index, les catégories Émergent - Seuil - Potentiel - Autre obéissent plus à une logique de classification que de situation absolue étant donné que ces catégories peuvent s'interpénétrer.

La dimension politique comporte six indicateurs : stabilité démocratique, leadership, corruption, transparence et absence de troubles sociaux. On constate une corrélation importante entre le niveau de démocratisation d'un pays et ses performances globales dans cette dimension. Ainsi, si on se réfère au classement du think tank américain Freedom House, on constate que les pays considérés comme libres (donc démocratiques) se retrouvent quasiment tous en tête de liste dans cette catégorie. Cela souligne le lien fort entre la qualité de la démocratie et la gouvernance en général, comme on peut également le voir dans l'index africain de la gouvernance de Mo Ibrahim.

La stabilité démocratique (encadré ci-dessous) est un indicateur discriminant ici. Quoique son poids ne soit pas quantitativement pondéré dans cette analyse, au plan qualitatif, il est très important en ce sens qu'il détermine la soutenabilité ou la confiance en l'émergence lorsqu'il y en a. C'est pourquoi derrière le rang général, il faut voir aussi les performances des pays sur chacun des indicateurs de la composante.

L'Égypte et le Rwanda font figure ici d'exceptions en ce sens qu'ils appartiennent à la catégorie des pays non libres selon Freedom House, ce qui leur donne un score faible sur l'indicateur de la stabilité démocratique. Leur émergence se fait donc dans un contexte politique autoritaire similaire à celui des pays asiatiques comme Singapour ou la Corée du Sud et explique leurs performances ailleurs (notamment Rwanda) en matière de leadership, d'appareil de sécurité et de gestion publique. Cependant, l'environnement politique africain en général étant aux demandes et à l'ouverture démocratique, l'enjeu pour de tels pays est de créer un consensus national permettant de mettre la dynamique d'émergence à l'abri de toute instabilité. En ce sens, d'autres pays comme Maurice, le Botswana ou le Ghana ont une émergence plus institutionnalisée car elle repose sur des bases politiques plus certaines et plus durables.

Structure de l'index de l'émergence en Afrique

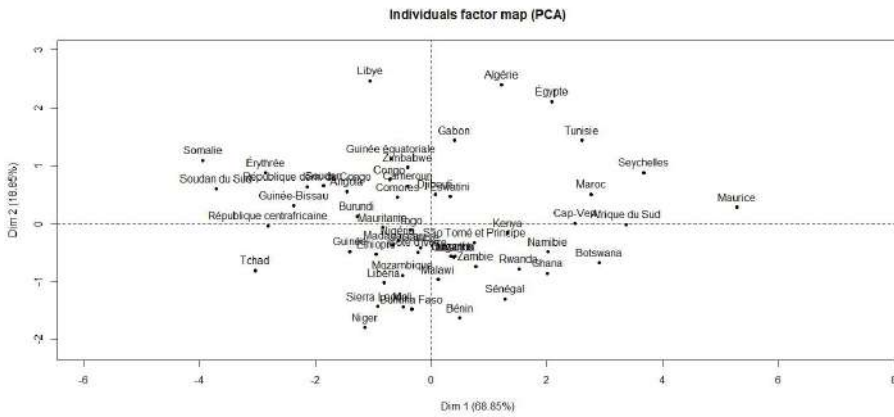
Index de l'émergence en Afrique	I Capacités institutionnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Efficacité gouvernementale 2. Gestion publique 3. Capacité statistique 4. Appareil de sécurité 5. APD nette reçue
	II Politique	<ol style="list-style-type: none"> 6. Stabilité démocratique 7. Leadership 8. Corruption 9. Transparence 10. Absence de troubles sociaux
	III Économique	<ol style="list-style-type: none"> 11. Infrastructures 12. Climat des affaires 13. Secteur rural 14. Intégration régionale 15. Croissance réelle du PIB
	IV Développement humain	<ol style="list-style-type: none"> 16. Indice du capital humain 17. Enseignement supérieur 18. Taux d'alphabétisation 19. Émigration des personnes qualifiées 20. Égalité du genre
	V Société	<ol style="list-style-type: none"> 21. Accès à l'électricité 22. Accès à l'eau potable 23. Indice d'espérance de vie 24. Protection sociale 25. Inégalités de revenu (Gini)

Le problème de la disponibilité des données

Une des difficultés majeures de l'examen de l'état du développement en Afrique demeure le déficit criant de données complètes. C'est ce que soulignait l'auteur de « Africa's Statistical Tragedy », économiste en chef de la région Afrique pour la Banque mondiale, quand il constatait la déficience des capacités au sein des institutions statistiques nationales (Devarajan 2013).

Plusieurs indicateurs qui auraient été idéalement adaptés à la mesure de l'émergence ont dû être écartés en raison de données manquantes. À titre d'exemple, les indicateurs 'classes moyennes' et 'retour de la diaspora' auraient été d'excellentes mesures supplémentaires en raison de leur impact considérable sur les perspectives de développement et du fait qu'ils sont des signes avant-coureurs et/ou des conséquences d'une émergence économique, qu'ils dénotent de comportements politiques et donnent la mesure du niveau de sécurité humaine et des standards de vie, etc. Ainsi, le retour des expatriés dans leur pays d'origine est largement perçu comme bénéfique. On l'observe clairement avec le retour des scientifiques, ingénieurs et étudiants en Chine, comme cela a été le cas pour la Corée du Sud et Taiwan auparavant. Mais les données sont largement indisponibles pour la majorité des pays d'Afrique. De même, il n'a pas été possible d'avoir des données complètes relatives aux dépenses pour l'éducation et celles des politiques d'éducation et de R&D qui sont des engagements et investissements sur le long terme. Il convient donc d'espérer une amélioration de la quantité et de la qualité des données statistiques produites par les pays africains. Cela permettrait une évaluation plus globale et plus précise des potentialités d'émergence en Afrique. Du reste, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique disent vouloir s'y atteler à travers la 'Révolution des données' statistiques, décrite comme « une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement » (CEA 2015).

Analyse en composantes Principales

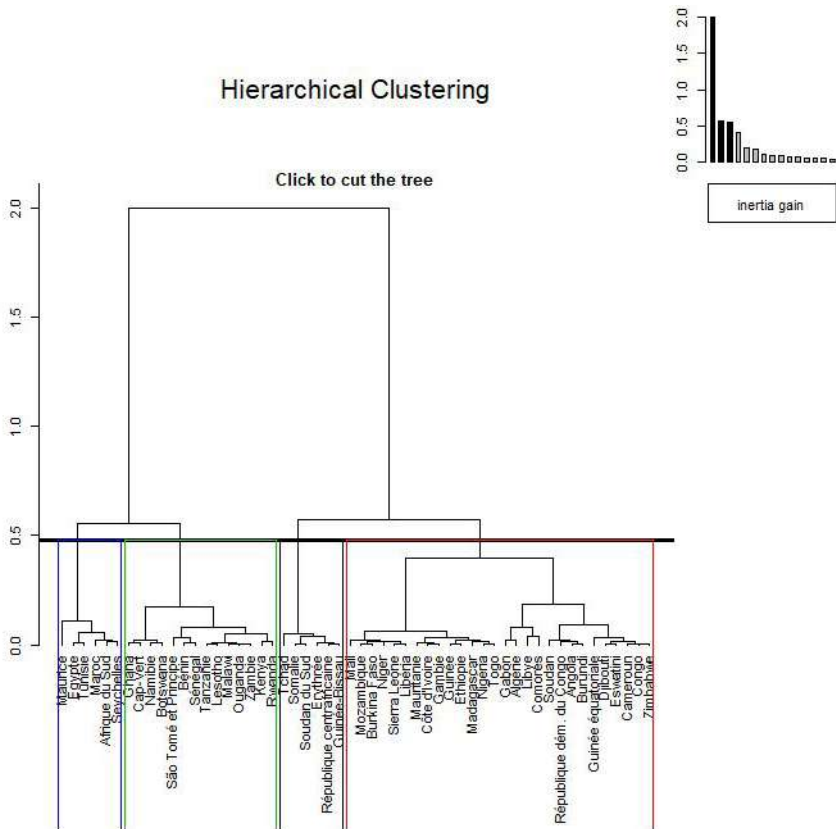


Nous appliquons une analyse en composantes principales des scores des pays africains. L'analyse en composantes principales (cf. Jolliffe and Cadima 2015) est une méthode statistique qui crée, à partir d'un ensemble de variables initiales, de nouvelles variables appelées composantes principales à partir de combinaison linéaires des variables de départ. Les composantes principales sont obtenues de sorte que la première composante principale a un pourcentage de variabilité supérieure à la deuxième composante principale, la deuxième composante principale a un pourcentage de variabilité supérieure à la troisième et ainsi de suite. Dans la figure 1 ci-dessus obtenue via le package R FactomineR, le pourcentage de variabilité des deux premières composantes principales sont respectivement 68.85% et 18.85%. Ces deux composantes reconstituent à elles seules 87.70% de l'information. Il nous est donc possible d'établir une tendance générale sur le profil des pays à partir de ces deux seules composantes. Pour ce faire, nous représentons dans la figure 1 le diagramme de dispersion (scatterplot) des 54 pays via les deux premières composantes principales. La première composante principale (axe horizontal ou Dimension 1 ou Dim 1) oppose deux groupes de pays : les pays ayant des valeurs qui valent 2 ou plus (Namibie, Ghana, Tunisie, Botswana, Maroc, Seychelles, Cap vert, Maurice, Égypte) d'un côté et ceux dont les valeurs de la composante 1 valent -2 ou moins (Soudan, Somalie, Tchad, République Centrafricaine, Érythrée, RDC, Guinée-Bissau, etc.). Tous les autres pays dont les valeurs varient entre -2 et 2 sur la composante 1 forment un groupe intermédiaire. La composante 2 a un pourcentage de variabilité moindre de l'ordre de 18.85% et conséquemment, les constatations qui en découlent devraient concerner beaucoup plus les pays situés aux extrêmes. Deux groupes se démarquent sur cette composante : le premier est formé par la Libye, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Gabon et la Guinée équatoriale et le second groupe est formé par la Sierra Leone, le Mali, le Burkina Faso, le Niger.

La visualisation des pays sur les axes de l'ACP permet de dégager les principales tendances des pays. Toutefois son interprétation est tributaire de la qualité des représentations (surtout dans le cas de la composante 2) et elle ne permet pas d'établir de façon formelle le nombre optimal (dans le cas de la Namibie, du Rwanda et du Ghana il est difficile de dire visuellement si ces pays appartiennent au même groupe ou cluster. Les clusters à déterminer permettent de regrouper les pays selon leurs similitudes. C'est dans cette optique que nous appliquons une classification hiérarchique (clustering en anglais) sur les deux composantes principales.

Clustering Hiérarchique (classification hiérarchique)

GRAPHIQUE 2A

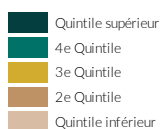


PRINCIPAUX RÉSULTATS



Principaux résultats

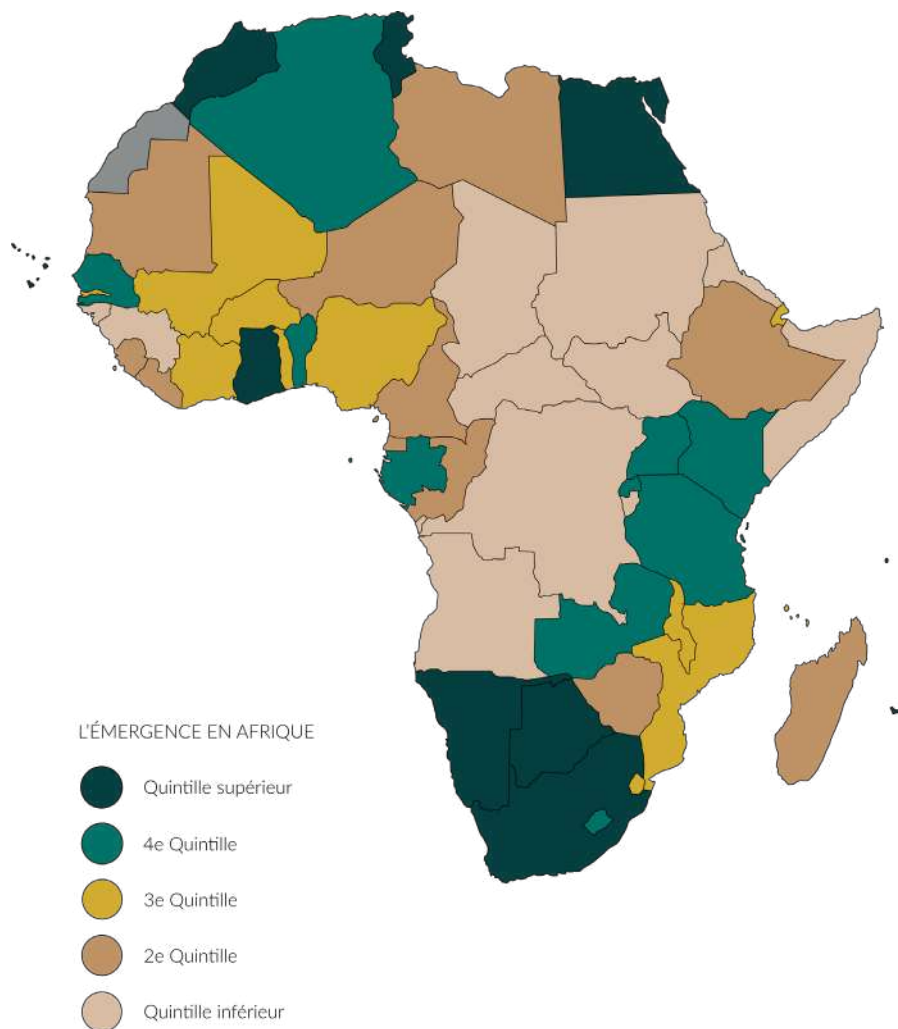
Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon. Les couleurs représentent les groupes obtenus à la suite du calcul des quintiles de l'échantillon des 54 pays du continent africain.



Rang	Pays	Moyenne globale	Politique	Capacités institutionnelles	Économique	Développement humain	Société
1	Maurice	76.0	74.8	75.7	73.7	63.4	92.6
2	Seychelles	66.9	54.6	65.0	68.7	56.1	90.1
3	Afrique du Sud	65.9	67.6	60.8	68.7	52.5	79.8
4	Botswana	63.9	73.7	63.9	58.9	51.4	71.4
5	Cap-Vert	62.3	66.5	57.1	56.8	46.4	84.7
6	Maroc	62.1	47.4	61.9	69.0	45.0	87.2
7	Tunisie	61.3	44.1	55.6	62.8	52.2	92.0
8	Ghana	59.8	69.9	59.7	53.7	41.4	74.3
9	Namibie	59.3	71.1	54.0	54.6	49.1	67.8
10	Égypte	57.8	31.1	47.9	66.9	51.3	91.9
11	Sénégal	56.0	65.1	59.5	52.0	32.4	71.0
12	Rwanda	54.3	45.1	63.5	65.3	40.1	57.4
13	Kenya	53.9	48.8	54.6	59.3	45.3	61.4
14	Algérie	53.7	28.4	46.1	49.6	53.4	91.1
15	São Tomé et Príncipe	53.0	57.6	55.0	39.8	41.0	71.5
16	Bénin	51.9	68.9	51.9	48.0	31.6	59.0
17	Zambie	51.4	53.1	54.7	52.7	41.9	54.5
18	Lesotho	50.3	55.8	48.9	47.8	39.9	59.4
19	Gabon	50.1	37.3	40.7	46.6	45.1	80.9
20	Tanzanie	49.4	50.8	51.4	48.1	40.4	56.1
21	Ouganda	49.1	45.2	53.7	52.5	38.2	56.0
22	Eswatini	48.5	34.3	50.3	50.9	41.9	65.2
23	Djibouti	48.0	39.9	43.3	48.9	40.5	67.3
24	Malawi	47.9	51.5	52.6	47.7	39.2	48.5
25	Gambie	46.9	41.4	48.1	50.2	30.0	64.5
26	Côte d'Ivoire	46.7	42.3	49.2	48.2	30.8	62.7
27	Mali	46.5	57.0	44.4	48.8	23.2	58.9
28	Comores	46.2	46.6	35.0	40.3	33.9	75.0
29	Burkina Faso	46.0	52.5	50.5	49.0	29.7	48.2
30	Togo	45.5	40.3	47.1	44.5	37.7	58.0
31	Nigéria	44.6	40.8	45.6	44.8	33.8	58.3
32	Mozambique	44.4	43.7	47.8	49.6	33.0	48.1
33	Cameroun	44.3	26.1	46.7	47.2	40.0	61.2
34	Zimbabwe	44.2	28.8	41.5	46.0	45.3	59.4
35	Libéria	44.1	49.6	48.4	38.0	30.6	53.9
36	Madagascar	43.9	47.0	41.0	43.5	39.7	48.5
37	Guinée équatoriale	43.6	36.8	33.7	39.4	47.9	59.9

Rang	Pays	Moyenne globale	Politique	Capacités institutionnelles	Économique	Développement humain	Société
38	Congo	43.4	30.5	41.7	41.1	40.3	63.2
39	Sierra Leone	43.2	51.1	48.1	41.1	28.2	47.7
40	Mauritanie	42.8	29.7	48.3	44.3	30.3	61.6
41	Libye	42.8	22.2	24.2	40.0	38.6	88.9
42	Éthiopie	42.3	38.4	44.6	44.8	30.6	53.3
43	Niger	41.8	47.5	49.2	45.1	21.9	45.3
44	Guinée	40.6	40.1	40.5	38.7	28.5	55.4
45	Burundi	39.7	31.4	40.8	40.4	39.8	46.1
46	Angola	39.0	26.4	38.5	38.7	37.9	53.7
47	Soudan	36.6	17.6	36.4	41.7	31.5	56.1
48	Guinée-Bissau	34.9	28.9	31.0	31.5	32.0	51.2
49	République dém. du Congo	34.6	17.4	39.0	32.5	39.3	44.7
50	République centrafricaine	32.2	26.9	30.8	30.9	29.4	43.2
51	Érythrée	31.4	17.1	25.9	32.7	33.8	47.5
52	Tchad	30.6	21.5	39.2	33.6	20.7	38.1
53	Soudan du Sud	27.6	19.3	20.4	25.2	28.9	44.1
54	Somalie	26.4	14.9	15.8	23.8	29.8	47.4

Carte de l'émergence en Afrique



Comparaisons interrégionales

Parmi les dix meilleures performances globales, l'Afrique de l'Est¹ arrive en tête avec Maurice et les Seychelles. Les régions les plus représentées dans ce top 10 avec chacune trois pays sont l'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana et Namibie) et l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Égypte). Deux pays de l'Afrique occidentale (Cap-Vert et Ghana) figurent aussi dans ce groupe. L'Afrique centrale est la seule région à ne pas y être représentée.

Une mise en rapport de l'Afrique australe et l'Afrique centrale dans la dimension thématique « Politique », dévoile qu'en dépit des mêmes potentialités, les lacunes en la matière concourent à plomber les résultats globaux de l'Afrique centrale (cf. figure C1. ci-dessous). Une comparaison des performances de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Nord à partir de l'indicateur « Égalité de genre », un des 5 qui composent la dimension thématique « Développement humain », révèle que la première région se comporte légèrement mieux que la seconde. Il est à noter que sur cet indicateur, la moyenne régionale de chacune de ces deux régions est inférieure à la moyenne africaine (cf. figure C2. ci-dessous). Ailleurs, lorsqu'on compare l'Afrique australe d'une part et l'Afrique de l'Ouest d'autre part, en termes d'inégalités de revenus (Coefficient de Gini), on constate que la performance régionale de la première région est incontestablement plus faible que celle de la seconde (46.7 pour l'Afrique australe contre 60.3 pour l'Afrique de l'Ouest contre) (cf. figure C3. ci-dessous). Prenant en compte la dimension « Société » dans son ensemble cette-fois-ci, et comparant les scores de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe, il ressort que la performance de cette dernière est nettement inférieure à celle de l'Afrique du Nord (cf. figure C4. ci-dessous). Enfin, quand on compare les scores de deux indicateurs choisis pour un ensemble de douze pays dits de l'Afrique anglophone et douze autres dits de l'Afrique francophone, on observe que la performance du premier groupe est supérieure dans les deux cas.

1 Dans le cadre de l'Index, les régions correspondent à la répartition géographique définie par l'Union africaine.

Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe.

Afrique centrale : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République centrafricaine, RD. Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie.

Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

De fait, en matière de « stabilité démocratique », l'Afrique anglophone se comporte mieux que l'Afrique francophone (cf. figure C5. ci-dessous). Similairement, pour ce qui est du « Climat des affaires », la moyenne des scores obtenus par les pays dits anglophones devance celle des scores des pays dits francophones (cf. figure C6. ci-dessous).

FIGURE C1

La dimension Politique en
Afrique australe et Afrique centrale

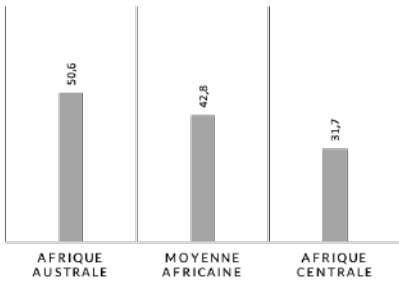
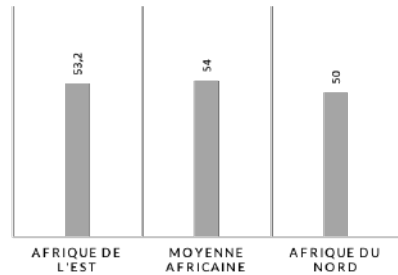
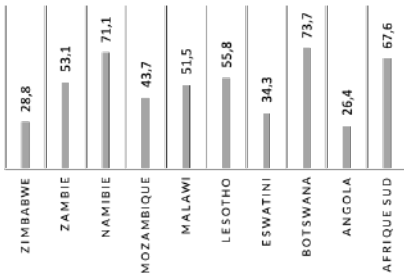


FIGURE C2

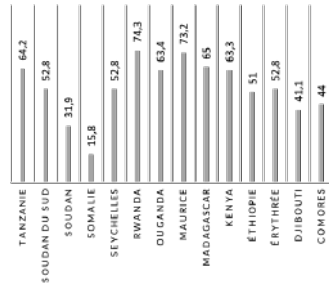
La variable Égalité de genre en
Afrique de l'Est et du Nord



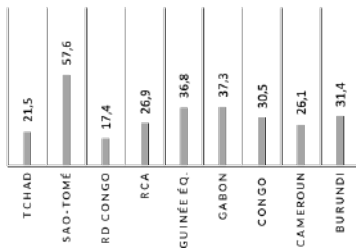
Afrique australe - Politique



Afrique de l'Est - « Égalité de genre »



Afrique centrale - Politique



Afrique du Nord - « Égalité de genre »

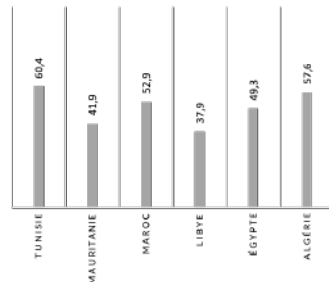


FIGURE C3

La variable Inégalités (Gini) en Afrique de l'Ouest et Afrique Australe

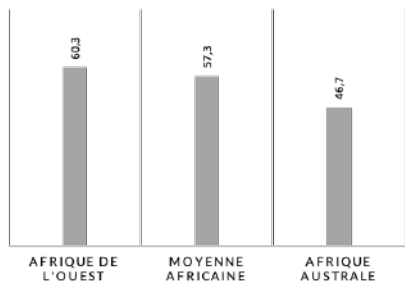
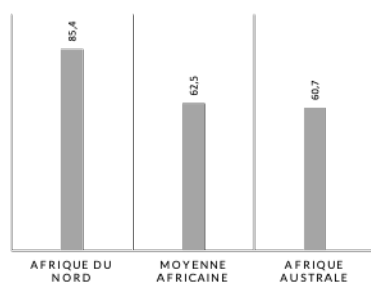
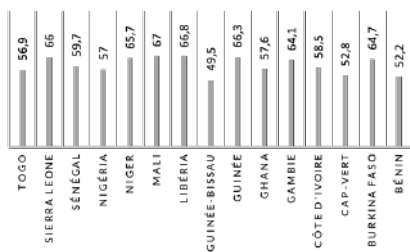


FIGURE C4

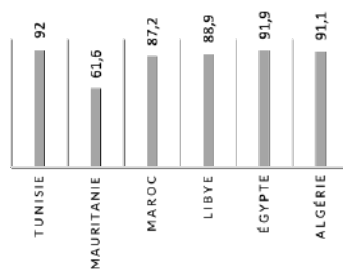
La dimension Société en Afrique du Nord et Afrique Australe



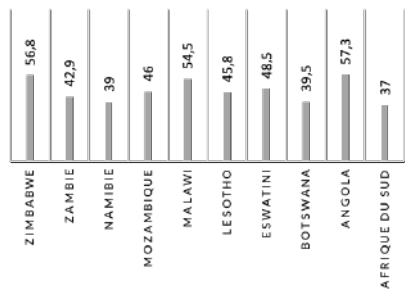
Afrique de l'Ouest - Inégalités



Afrique du Nord - Société



Afrique australe - Inégalités



Afrique australe - Société

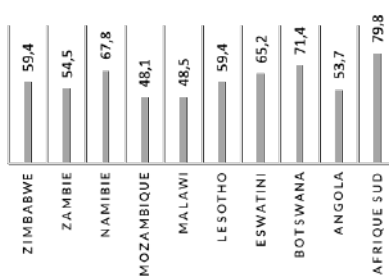


FIGURE C5

La variable Stabilité démocratique en Afrique anglophone et Afrique francophone

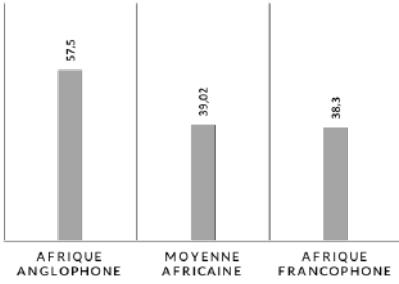
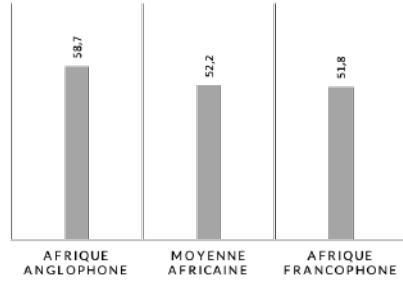
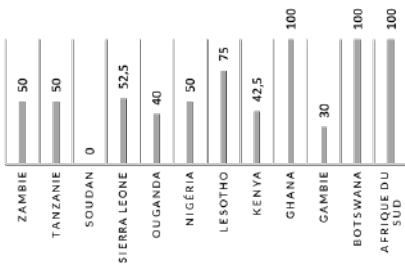


FIGURE C6

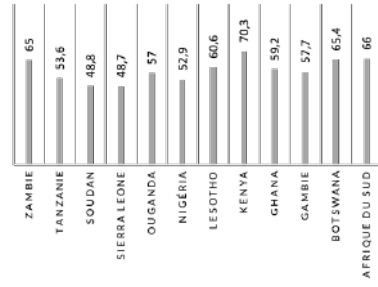
La variable Climat des affaires en Afrique anglophone et Afrique francophone



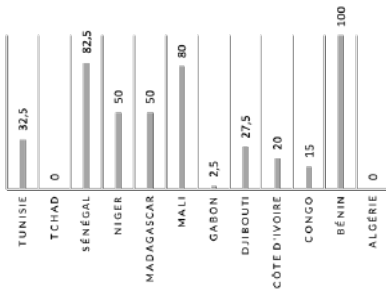
Afrique anglophone - Stabilité démocratique



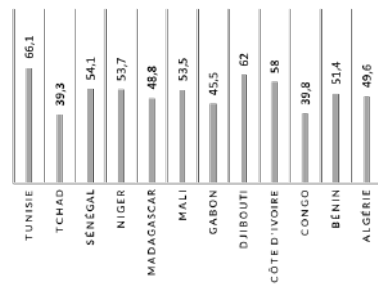
Afrique anglophone - Climat des affaires



Afrique francophone - Stabilité démocratique



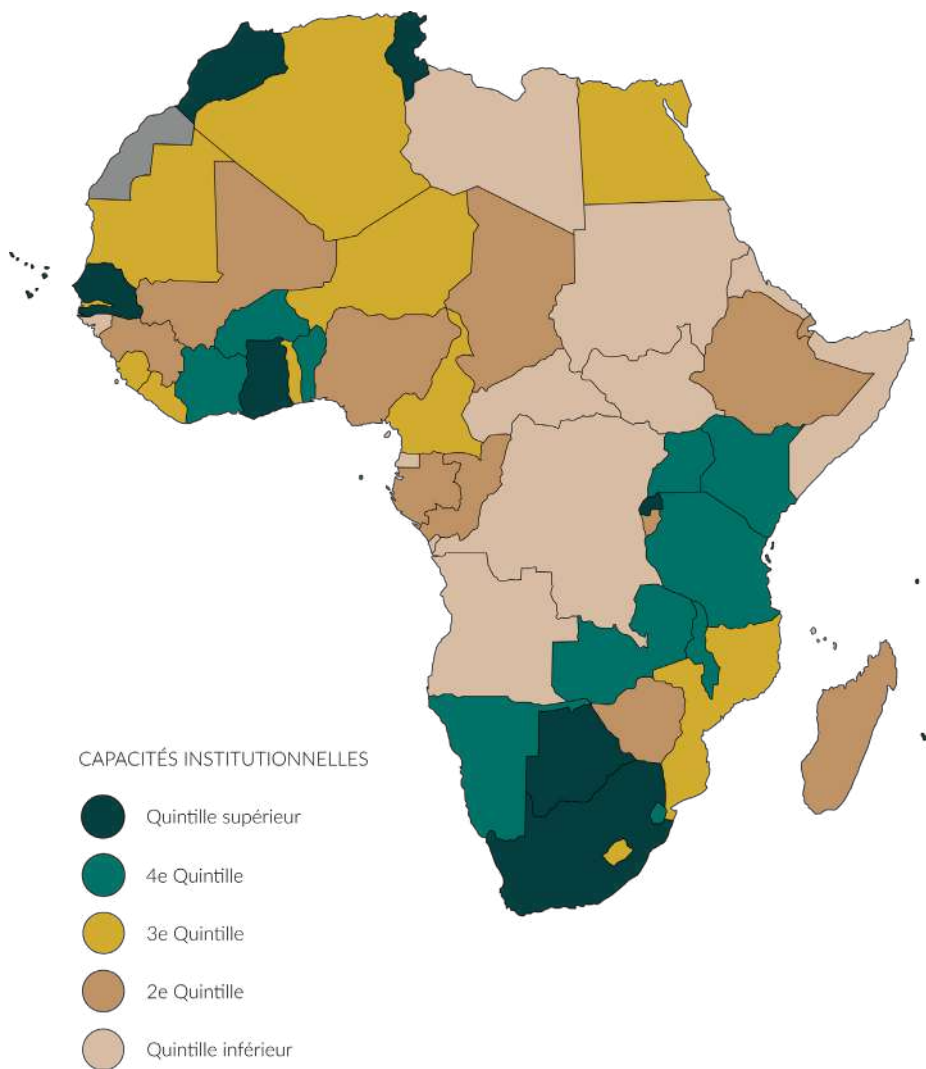
Afrique francophone - Climat des affaires



D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

CAPACITÉS
INSTITUTIONNELLES







Rang	Pays	Moyenne		Rang	Pays	Moyenne	
1	Maurice	75,7		28	Égypte	47,9	
2	Seychelles	65		29	Mozambique	47,8	
3	Botswana	63,9		30	Togo	47,1	
4	Rwanda	63,5		31	Cameroun	46,7	
5	Maroc	61,9		32	Algérie	46,1	
6	Afrique du Sud	60,8		33	Nigéria	45,6	
7	Ghana	59,7		34	Éthiopie	44,6	
8	Sénégal	59,5		35	Mali	44,4	
9	Cap-Vert	57,1		36	Djibouti	43,3	
10	Tunisie	55,6		37	Congo	41,7	
11	São Tomé et Príncipe	55		38	Zimbabwe	41,5	
12	Zambie	54,7		39	Madagascar	41	
13	Kenya	54,6		40	Burundi	40,8	
14	Namibie	54		41	Gabon	40,7	
15	Ouganda	53,7		42	Guinée	40,5	
16	Malawi	52,6		43	Tchad	39,2	
17	Bénin	51,9		44	République dém. du Congo	39	
18	Tanzanie	51,4		45	Angola	38,5	
19	Burkina Faso	50,5		46	Soudan	36,4	
20	Eswatini	50,3		47	Comores	35	
21	Côte d'Ivoire	49,2		48	Guinée équatoriale	33,7	
22	Niger	49,2		49	Guinée-Bissau	31	
23	Lesotho	48,9		50	République centrafricaine	30,8	
24	Libéria	48,4		51	Érythrée	25,9	
25	Mauritanie	48,3		52	Libye	24,2	
26	Gambie	48,1		53	Soudan du Sud	20,4	
27	Sierra Leone	48,1		54	Somalie	15,8	

État et Capacités institutionnelles : des préconditions à l'émergence

Les institutions sont des règles formelles et informelles qui gouvernent les interactions sociales, politiques et économiques dans une société (North 1991; Pierson 2001, 2004; Thelen 2004.). En quoi les institutions, jouent-elles? Ce sont elles qui structurent les configurations politiques et orientent les conduites humaines, voire la culture et les croyances des acteurs (Hall et Taylor 1997). En effet, en créant des

opportunités et en imposant des contraintes (Giddens 1986) acceptées, elles canalisent et stabilisent les conduites, réduisent l'incertitude et l'instabilité et expliquent les différences de performance même entre entités politiques similaires (Ostrom 1990; Putnam 1993). Sur la question plus spécifique du développement, plusieurs auteurs estiment que c'est la qualité des institutions qui fait la différence. Ainsi, pour Acemoglu et Robinson (2012), c'est par la création d'institutions inclusives que l'on crée un contexte favorable à l'activité économique par le biais des droits de propriété, de l'innovation et de l'investissement. Par exemple, Edison (2003, 35) a repris des analyses de la Banque mondiale testant l'effet de l'amélioration de la qualité des institutions mesurée par l'indicateur global de gouvernance sur le revenu et la croissance économique entre autres. Il en arrive à la conclusion que «la qualité des institutions influe de manière significative non seulement sur le revenu, mais aussi sur la croissance et son instabilité. Ce constat se confirme quelle que soit la mesure des institutions utilisée [...] le facteur institutionnel est prépondérant». En résumé, les institutions créent les conditions du développement. Ce genre d'analyse est en phase avec la *new structural economics* qui insiste sur la place de l'État dans la planification du développement sans nécessairement sortir du système économique libéral (Lin; 2012; Lin et Monga 2017; Rodrik 2005; 2007). Pour Rodrik (2005, 25) «les pays riches sont ceux où les investisseurs n'ont aucune inquiétude concernant leurs biens, où l'état de droit prévaut, où les incitations privées sont en phase avec les objectifs sociaux [...] où les citoyens ont recours aux libertés civiles et à la représentation politique. Les pays pauvres sont ceux où ces conditions n'existent pas ou sont mal établies». En somme, les pays africains doivent revoir la conduite du développement marquée, sous l'influence du consensus de Washington, par le tout libéral, la privatisation, le laissez-faire et le retrait de l'État. Une dose de planification et de prise en main par l'État des secteurs névralgiques et/ou structurants (Stiglitz 1996, 2001), mais en apparence non rentables est donc indispensable dans la conduite du processus d'émergence.

FOCUS Maroc

Nom officiel : Royaume du Maroc

Capitale : Rabat

Superficie : 446 550 km²

Nombre d'habitants : 34 314 130

Chef de l'État : Roi Mohamed VI

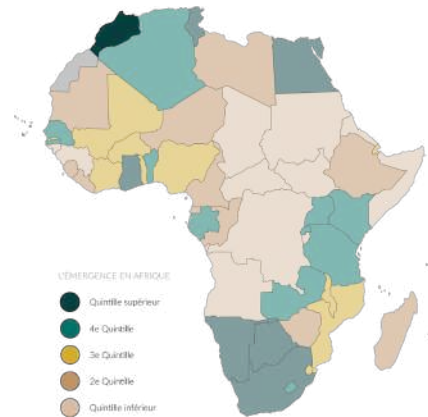
Régime politique : Monarchie constitutionnelle

Monnaie : Dirham

PIB annuel : 118 milliards de dollars

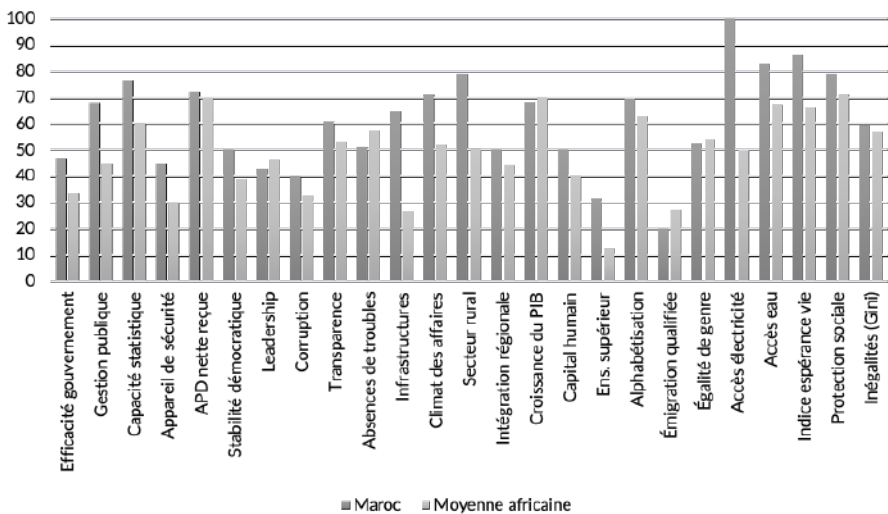
Croissance annuelle du PIB : 3.2 %

PIB per capita (PPA) : 8 956 dollars



Les performances très équilibrées du Maroc lui permettent de faire partie du quintile supérieur des 10 émergents africains (6e sur 54). En dépit de quelques faiblesses dans la dimension « Politique », notamment en matière de corruption et de troubles sociaux, le pays enregistre des scores remarquables dans les domaines des infrastructures et du secteur rural et agricole.

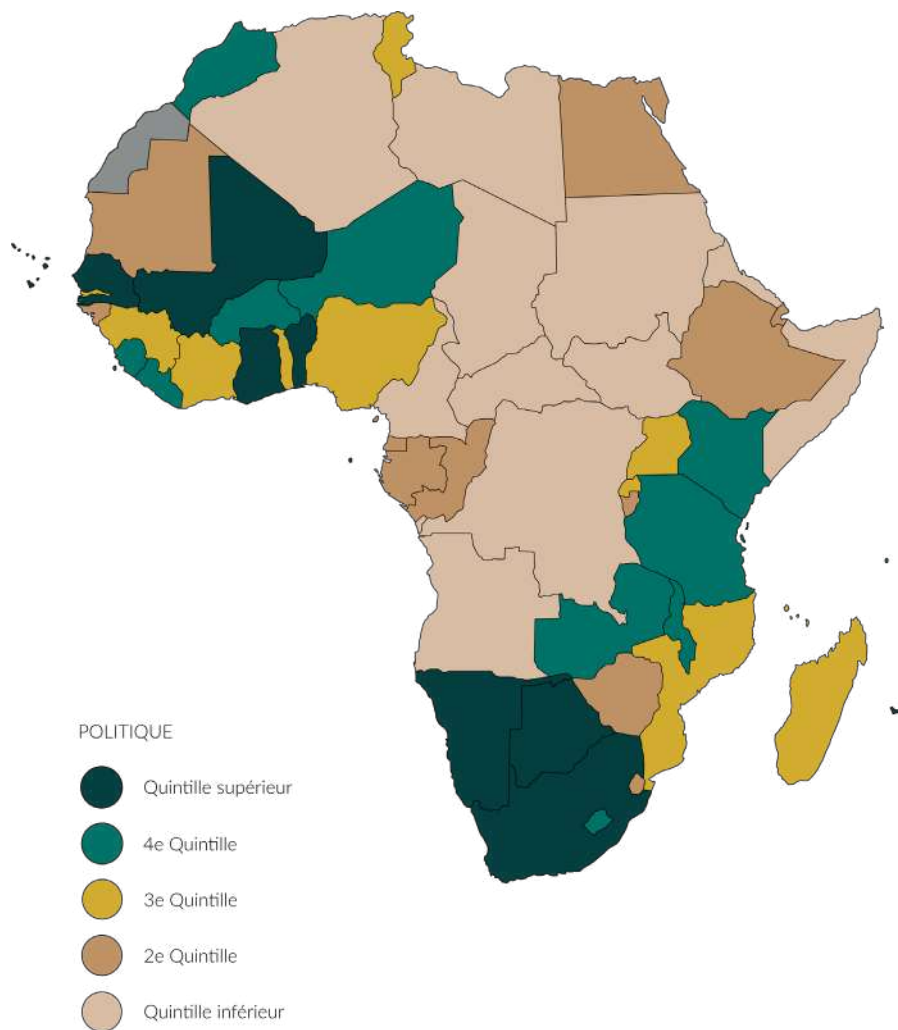
Maroc : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

POLITIQUE







Rang	Pays	Moyenne		Rang	Pays	Moyenne	
1	Maurice	74,8		28	Côte d'Ivoire	42,3	
2	Botswana	73,7		29	Gambie	41,4	
3	Namibie	71,1		30	Nigéria	40,8	
4	Ghana	69,9		31	Togo	40,3	
5	Bénin	68,9		32	Guinée	40,1	
6	Afrique du Sud	67,6		33	Djibouti	39,9	
7	Cap-Vert	66,5		34	Éthiopie	38,4	
8	Sénégal	65,1		35	Gabon	37,3	
9	São Tomé et Príncipe	57,6		36	Guinée équatoriale	36,8	
10	Mali	57		37	Eswatini	34,3	
11	Lesotho	55,8		38	Burundi	31,4	
12	Seychelles	54,6		39	Égypte	31,1	
13	Zambie	53,1		40	Congo	30,5	
14	Burkina Faso	52,5		41	Mauritanie	29,7	
15	Malawi	51,5		42	Guinée-Bissau	28,9	
16	Sierra Leone	51,1		43	Zimbabwe	28,8	
17	Tanzanie	50,8		44	Algérie	28,4	
18	Libéria	49,6		45	République centrafricaine	26,9	
19	Kenya	48,8		46	Angola	26,4	
20	Niger	47,5		47	Cameroun	26,1	
21	Maroc	47,4		48	Libye	22,2	
22	Madagascar	47		49	Tchad	21,5	
23	Comores	46,6		50	Soudan du Sud	19,3	
24	Ouganda	45,2		51	Soudan	17,6	
25	Rwanda	45,1		52	République dém. du Congo	17,4	
26	Tunisie	44,1		53	Érythrée	17,1	
27	Mozambique	43,7		54	Somalie	14,9	

Stabilité démocratique : un déterminant de l'émergence durable

L'expérience des États développementaux asiatiques et latino-américains et de certains pays africains comme l'Égypte et le Rwanda montre qu'en présence d'un État fort, voir autoritaire (voir encadré X), il est possible de lancer une politique d'émergence (Johnson 1982; Routley 2014). La stabilité a longtemps été, notamment dans le cas des pays asiatiques qui ont émergé comme Singapour, Taiwan et la Corée du Sud, une

des clés de ce processus de développement car elle assure la continuité des politiques et minimise les risques de remise en cause brutale des acquis économiques et sociaux. En revanche, à long terme, l'émergence reste menacée par les risques d'instabilité en l'absence d'un consensus sur les règles du jeu politique. Les pays émergents en contexte autoritaire sont tôt ou tard confrontés à des revendications d'ouverture pouvant aller jusqu'au conflit. Ils peuvent soit s'ouvrir comme la Corée du Sud et le Chili, soit réprimer les contestataires comme en Chine si les capacités étatiques sont suffisantes pour garantir la réussite de cette seconde option. Or en Afrique, l'émergence se produit dans un contexte où depuis les années 1990, l'idée du pluralisme et de la liberté a fait son nid. Par ailleurs, peu d'États ont la capacité de reproduire le scénario chinois comme on le voit en Algérie et au Soudan et comme on l'a vu au Burkina Faso. C'est pourquoi nous suggérons dans cet index que dans l'Afrique d'aujourd'hui, ce ne sont pas n'importe quelles institutions qui comptent pour permettre une émergence durable, mais des institutions démocratiques stables. Un modèle d'émergence autoritaire durable (Singapour, Corée du Sud...) y est difficile depuis les tentatives de démocratisation et le pluralisme corrélatif qui ont favorisé l'éclosion de points de veto comme les partis d'opposition et la société civile. L'Éthiopie et la Côte d'Ivoire démontrent comment les performances en matière d'émergence peuvent être menacées, voire ruinées par des déficits démocratiques qui créent des instabilités, voire des conflits. La Côte d'Ivoire, poids lourd économique en Afrique de l'Ouest francophone, se relève difficilement d'une décennie de guerre civile autour du contrôle du pouvoir. L'Éthiopie quant à elle a été obligée d'opérer une ouverture politique avec le remplacement du Premier ministre Hailé Mariam Dessalegn par Abiy Ahmed en grande partie en raison de l'instabilité politique et des conflits intercommunautaires. Il n'est pas étonnant que huit des dix pays du quintile supérieur soient classés comme pays libres par Freedom House (2018) et qu'au contraire, neuf des dix pays du quintile inférieur soient classés comme pays autoritaires. Mieux, le top 16 des pays en Afrique inclut les 10 pays africains considérés comme libres. Des six autres, seuls l'Algérie, l'Égypte et le Rwanda sont classés non libres; les trois restants (Kenya, Maroc et Seychelles), étant classés comme partiellement libres. La conclusion est qu'en Afrique, émergence et autoritarisme vont rarement ensemble.

FOCUS Sénégal

Nom officiel : République du Sénégal

Capitale : Dakar

Superficie : 196 722 km²

Nombre d'habitants : 15 020 945

Chef de l'État : Macky Sall

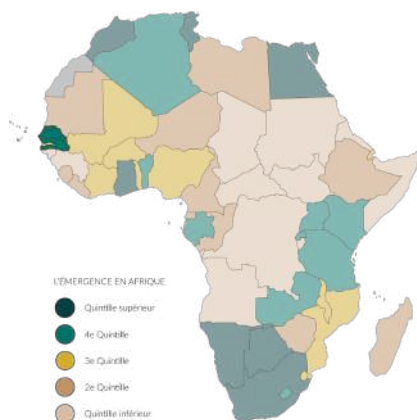
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Franc Cfa

PIB annuel : 24 milliards de dollars

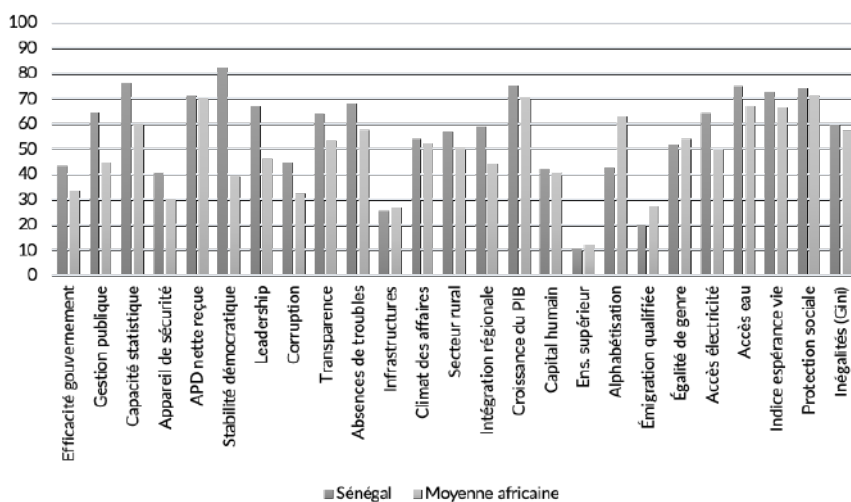
Croissance annuelle du PIB : 6,9 %

PIB per capita (PPA) : 3 675 dollars



Avec des scores notables dans les deux premières dimensions (Capacités institutionnelles et Politique), le Sénégal (11e sur 54) fait partie des pays du « Seuil » de l'émergence. Le pays a aussi enregistré un taux enviable de croissance économique. Moins enviable est le faible taux d'alphabétisation (tendance régionale) qui entre autres, plombe les performances du Sénégal en matière de « Développement humain » (37e).

Sénégal : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon

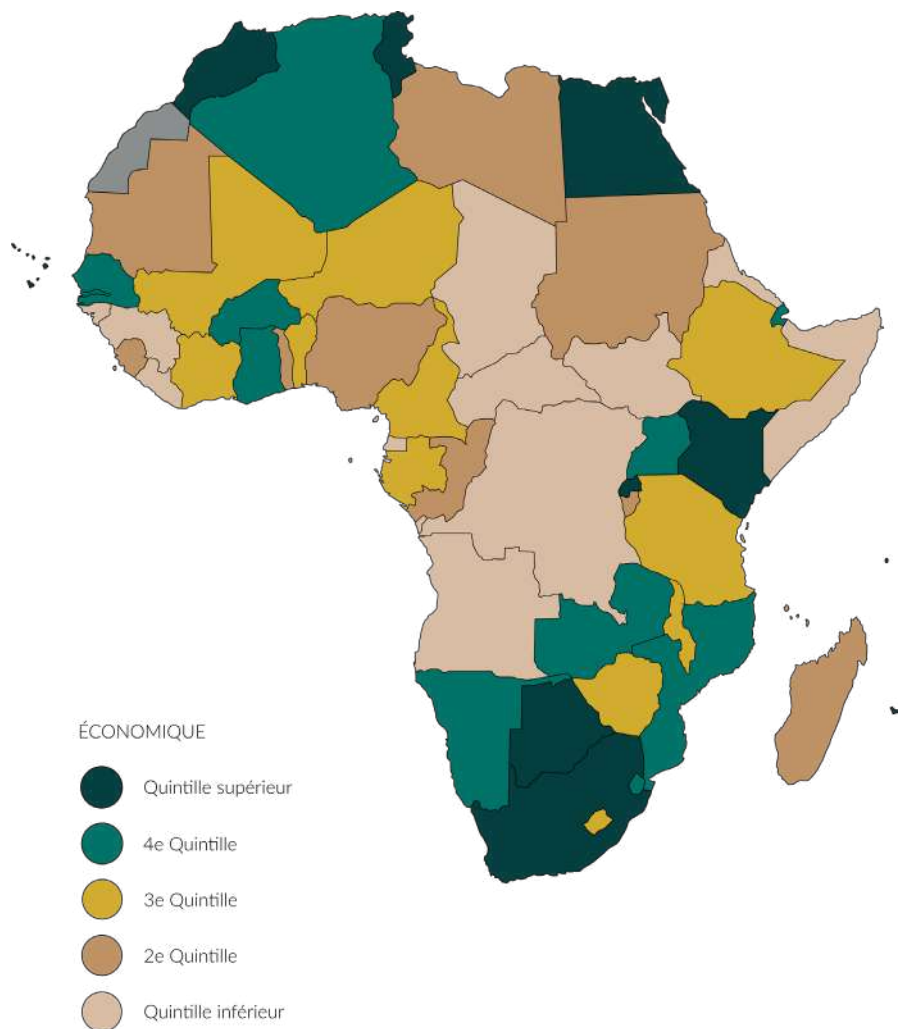


D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

ÉCONOMIQUE



Dimension Économique : répartition des pays





Rang	Pays	Moyenne		Rang	Pays	Moyenne	
1	Maurice	73,7		28	Cameroun	47,2	
2	Maroc	69		29	Gabon	46,6	
3	Afrique du Sud	68,7		30	Zimbabwe	46	
4	Seychelles	68,7		31	Niger	45,1	
5	Égypte	66,9		32	Éthiopie	44,8	
6	Rwanda	65,3		33	Nigéria	44,8	
7	Tunisie	62,8		34	Togo	44,5	
8	Kenya	59,3		35	Mauritanie	44,3	
9	Botswana	58,9		36	Madagascar	43,5	
10	Cap-Vert	56,8		37	Soudan	41,7	
11	Namibie	54,6		38	Congo	41,1	
12	Ghana	53,7		39	Sierra Leone	41,1	
13	Zambie	52,7		40	Burundi	40,4	
14	Ouganda	52,5		41	Comores	40,3	
15	Sénégal	52		42	Libye	40	
16	Eswatini	50,9		43	São Tomé et Príncipe	39,8	
17	Gambie	50,2		44	Guinée équatoriale	39,4	
18	Algérie	49,6		45	Angola	38,7	
19	Mozambique	49,6		46	Guinée	38,7	
20	Burkina Faso	49		47	Libéria	38	
21	Djibouti	48,9		48	Tchad	33,6	
22	Mali	48,8		49	Érythrée	32,7	
23	Côte d'Ivoire	48,2		50	République dém. du Congo	32,5	
24	Tanzanie	48,1		51	Guinée-Bissau	31,5	
25	Bénin	48		52	République centrafricaine	30,9	
26	Lesotho	47,8		53	Soudan du Sud	25,2	
27	Malawi	47,7		54	Somalie	23,8	

L'État : auxiliaire indispensable de la transformation agricole

De par son ampleur, la transformation de l'économie en général, et de l'agriculture en particulier ne saurait être mise en œuvre sans l'action fondamentale de l'État. En effet, l'aboutissement de stratégies agricoles semble être associé, à plus d'un égard, aux interventions gouvernementales dans le secteur de l'agriculture. L'amélioration

de la productivité et le développement de la chaîne de valeur agricole ne se fera que si l'État joue un rôle de soutien actif en investissant dans la recherche agricole et la vulgarisation agricole, l'innovation technologique et un réseau de transport et de communication. Il doit également garantir la disponibilité de crédit et la livraison en temps voulu des intrants agricoles essentiels (Chambers, 1989 ; Nin-Pratt et al. 2009). En dépit de la complexité de la mise en œuvre d'une transformation agricole, on souligne que la leçon la plus importante à tirer de la révolution verte asiatique est probablement qu'un engagement politique sérieux et soutenu est indispensable. Exprimé autrement, en Asie, la transformation a eu lieu grâce à l'engagement actif et cohérent du gouvernement dans l'adoption de technologies et dans le processus (par exemple, les pays asiatiques bénéficient souvent d'un système de vulgarisation agricole efficace) (Diao et al. 2012).

On identifie trois préalables au développement agricole qui relèvent des prérogatives étatiques : la sécurité publique, un système monétaire efficace et un réseau de transport performant (Bichat 2012). Par ailleurs, il incombe aussi au gouvernement l'initiative de couverture du secteur financier. Il doit non seulement attirer les investissements extérieurs indispensables à la mise en place de la transformation agricole, mais surtout, offrir une alternative et un accès plus large aux services financiers en zones rurales, généralement exclues par l'offre existante (Cheru, Modi et Naidu 2013 : 21). La Banque nationale de microfinance en Tanzanie illustre allègrement ce type d'institution qui tente de joindre des clients auparavant considérés inaccessibles (Ibid.).

Par ailleurs, la volonté politique apparaît davantage comme un élément de premier ordre dans l'adoption et le maintien assidu du processus de transformation agricole. Or cette volonté politique semble déficitaire dans nombre de pays africains (AGRA 2018). Le succès de celle-ci dépend en outre de la réalisation des trois conditions simultanées : la diffusion à large échelle des technologies et intrants concourant à l'accroissement de la productivité ; l'élaboration de structures et mécanismes d'incitation sur le marché des intrants et extrants ; la présence d'un secteur privé dynamique et bien fonctionnel (BAD, 2016). Pour que les entreprises privées puissent jouer leur partition en faveur du succès de la transformation agricole; il incombe aux gouvernements africains non seulement de créer un environnement propice au secteur privé mais aussi de pallier les défaillances généralisées du marché (AGRA, 2018 : 45).

FOCUS Kenya

Nom officiel : République du Kenya

Capitale : Nairobi

Superficie : 580 367 km²

Nombre d'habitants : 48 397 527

Chef de l'État : Uhuru Muigai Kenyatta

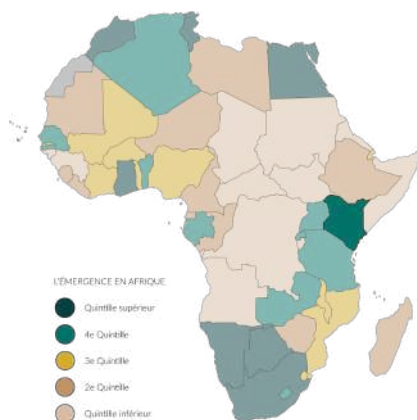
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Shilling kenyan

PIB annuel : 175 milliards de dollars

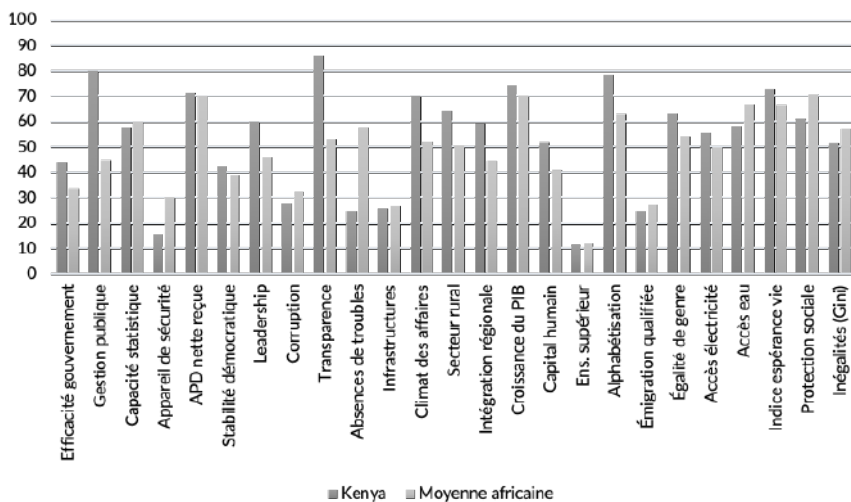
Croissance annuelle du PIB : 5.8 %

PIB per capita (PPA) : 3 657 dollars



13e sur 54, le Kenya enregistre des performances intéressantes dans le domaine de la transparence et de la gestion publique. Le pays affiche cependant des lacunes dans la dimension « Société », en particulier à cause d'une protection sociale et d'un coefficient de Gini inférieurs à la moyenne africaine. Le Kenya est ainsi un des 10 pays au monde avec une majorité de personnes vivant en situation de pauvreté extrême.

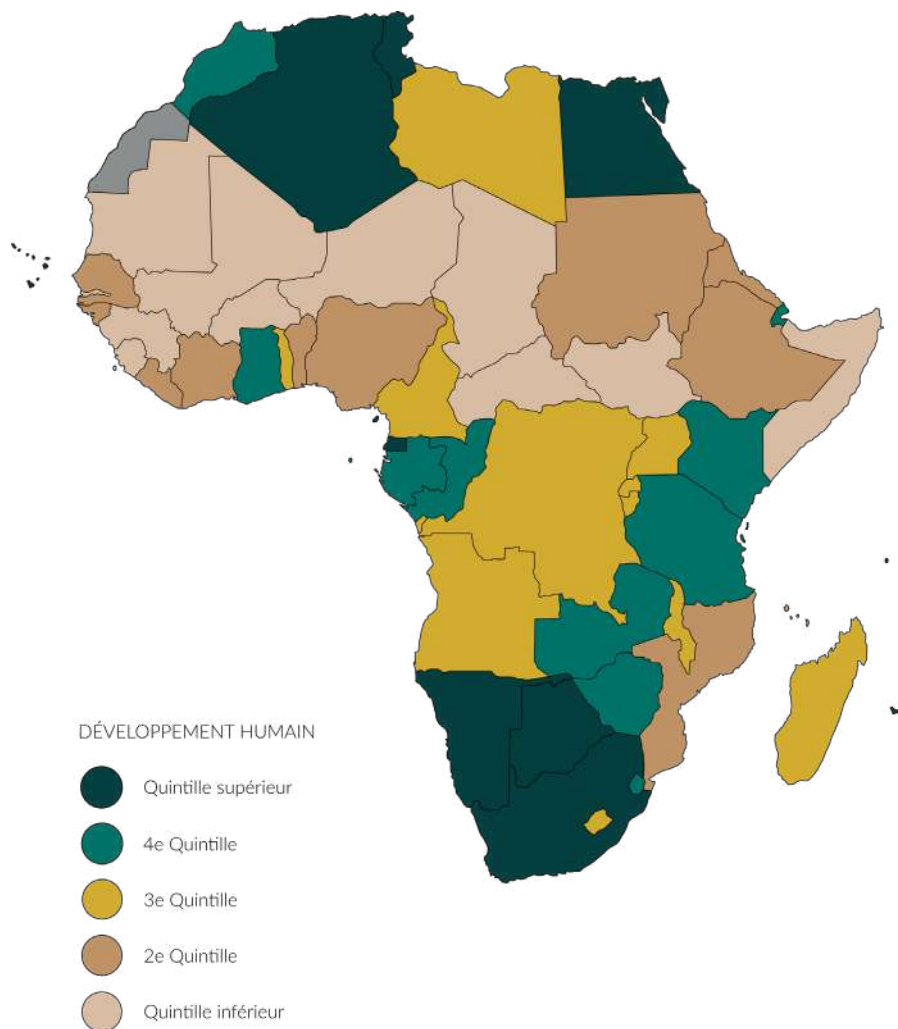
Kenya : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

DÉVELOPPEMENT HUMAIN







Rang	Pays	Moyenne		Rang	Pays	Moyenne	
1	Maurice	63,4		28	Malawi	39,2	
2	Seychelles	56,1		29	Libye	38,6	
3	Algérie	53,4		30	Ouganda	38,2	
4	Afrique du Sud	52,5		31	Angola	37,9	
5	Tunisie	52,2		32	Togo	37,7	
6	Botswana	51,8		33	Comores	33,9	
7	Égypte	51,3		34	Érythrée	33,8	
8	Namibie	49,1		35	Nigéria	33,8	
9	Guinée équatoriale	47,9		36	Mozambique	33	
10	Cap-Vert	46,4		37	Sénégal	32,4	
11	Zimbabwe	45,3		38	Guinée-Bissau	32	
12	Kenya	45,3		39	Bénin	31,6	
13	Gabon	45,1		40	Soudan	31,5	
14	Maroc	45		41	Côte d'Ivoire	30,8	
15	Zambie	41,9		42	Éthiopie	30,6	
16	Eswatini	41,9		43	Libéria	30,6	
17	Ghana	41,4		44	Mauritanie	30,3	
18	São Tomé et Príncipe	41		45	Gambie	30	
19	Djibouti	40,5		46	Somalie	29,8	
20	Tanzanie	40,4		47	Burkina Faso	29,7	
21	Congo	40,3		48	République centrafricaine	29,4	
22	Rwanda	40,1		49	Soudan du Sud	28,9	
23	Cameroun	40		50	Guinée	28,5	
24	Lesotho	39,9		51	Sierra Leone	28,2	
25	Burundi	39,8		52	Mali	23,2	
26	Madagascar	39,7		53	Niger	21,9	
27	République dém. du Congo	39,3		54	Tchad	20,7	

FOCUS Mozambique

Nom officiel : République du Mozambique

Capitale : Maputo

Superficie : 799 380 km²

Nombre d'habitants : 27 233 789

Chef de l'État : Filipe Nyusi

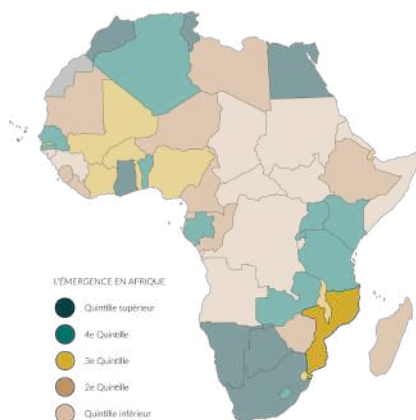
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Metical

PIB annuel : 41 milliards de dollars

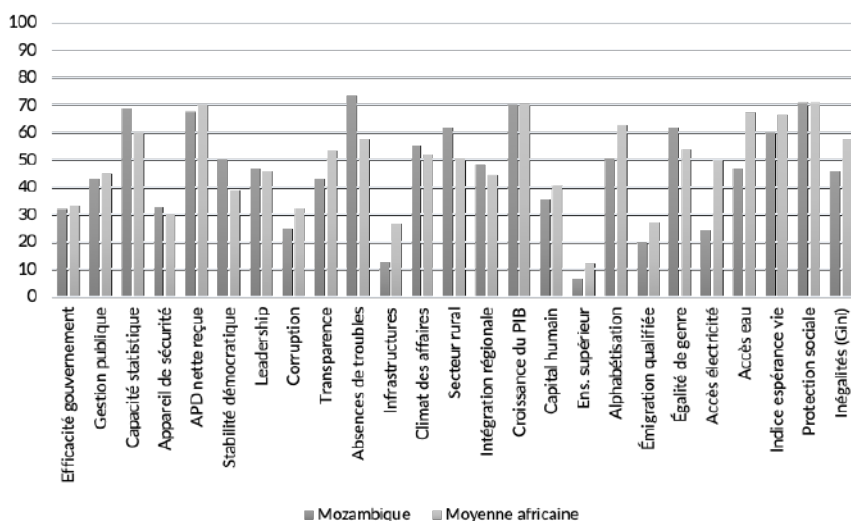
Croissance annuelle du PIB : 4 %

PIB per capita (PPA) : 1 331 dollars



Le Mozambique affiche une performance globalement moyenne qui lui vaut d'occuper le 3e quintile et le 32e rang général. Dans le domaine « Société », tous ses scores sont cependant inférieurs à la moyenne africaine et le pays se classe 45e sur 54 dans cette dimension. Une faiblesse qui explique qu'une grande partie de la population du pays vit en situation de pauvreté extrême (plus de 15 millions de personnes).

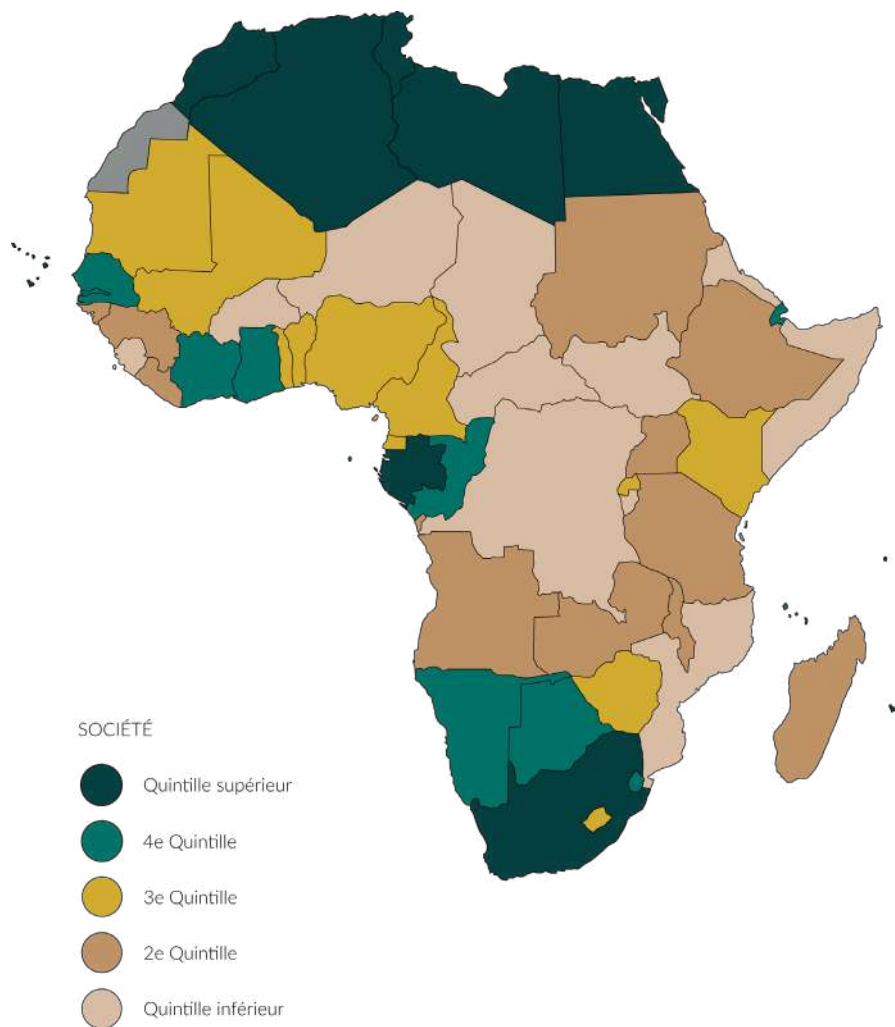
Mozambique : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

SOCIÉTÉ







Rang	Pays	Moyenne		Rang	Pays	Moyenne	
1	Maurice	92,6		28	Bénin	59	
2	Tunisie	92		29	Mali	58,9	
3	Égypte	91,9		30	Nigéria	58,3	
4	Algérie	91,1		31	Togo	58	
5	Seychelles	90,1		32	Rwanda	57,4	
6	Libye	88,9		33	Tanzanie	56,1	
7	Maroc	87,2		34	Soudan	56,1	
8	Cap-Vert	84,7		35	Ouganda	56	
9	Gabon	80,9		36	Guinée	55,4	
10	Afrique du Sud	79,8		37	Zambie	54,5	
11	Comores	75		38	Libéria	53,9	
12	Ghana	74,3		39	Angola	53,7	
13	São Tomé et Príncipe	71,5		40	Éthiopie	53,3	
14	Botswana	71,4		41	Guinée-Bissau	51,2	
15	Sénégal	71		42	Madagascar	48,5	
16	Namibie	67,8		43	Malawi	48,5	
17	Djibouti	67,3		44	Burkina Faso	48,2	
18	Eswatini	65,2		45	Mozambique	48,1	
19	Gambie	64,5		46	Sierra Leone	47,7	
20	Congo	63,2		47	Érythrée	47,5	
21	Côte d'Ivoire	62,7		48	Somalie	47,4	
22	Mauritanie	61,6		49	Burundi	46,1	
23	Kenya	61,4		50	Niger	45,3	
24	Cameroun	61,2		51	République dém. du Congo	44,7	
25	Guinée équatoriale	59,9		52	Soudan du Sud	44,1	
26	Zimbabwe	59,4		53	République centrafricaine	43,2	
27	Lesotho	59,4		54	Tchad	38,1	

Les inégalités : frein à une émergence inclusive ?

Les performances notables de croissance économique enregistrées par plusieurs pays d'Afrique ces dernières années ne semblent pas avoir eu d'impact sur les inégalités multiformes au sein desdits pays. En réalité, 7 des 10 pays les plus inégalitaires au monde en terme de revenus sont africains (Afrique du Sud, Namibie, Botswana, RCA, Comores, Zambie et Lesotho) (PNUD 2017). Aussi, selon le rapport mondial 2018

sur la pauvreté et la prospérité partagée, sur les 10 pays renfermant une majorité de personnes vivant en situation de pauvreté extrême, 7 sont africains (Nigéria, RDC, Éthiopie, Tanzanie, Madagascar, Kenya, Mozambique) (Banque mondiale 2018).

Il apparaît que ni la taille des économies ni le dynamisme économique ne s'accompagne d'une baisse significative des inégalités. Au Nigéria, la première économie de la région, la richesse cumulée des cinq Nigériens les plus fortunés a été supérieure à l'intégralité du budget du pays en 2017. Pourtant, 60% de la population au Nigeria vit avec moins 1,90 dollar par jour, le seuil absolu de l'extrême pauvreté. Dans ce pays, bien que les femmes représentent entre 60 et 79% de la force de travail agricole, seulement 3,5% d'entre elles sont les propriétaires des terres (Oxfam 2019). Autre exemple, l'Afrique du Sud, l'économie la plus développée du continent, se trouve être le pays le plus inégalitaire au monde (PNUD, 2017).

La question des inégalités va au-delà des disparités de revenu et de genre. Elles sont tangibles dans l'accès à la santé, à l'éducation, au marché de l'emploi, au bien-être. On relève aussi un lien entre les inégalités, la cohésion sociale et les conflits (Alesina et Perotti 1996 ; Barro 2000, Stewart 2010). De fait, on a constaté que l'inégalité avait un effet négatif sur la croissance économique du continent. Plus précisément, il ressort que la croissance du PIB réel par habitant des pays d'Afrique subsaharienne pourrait gagner près d'un point de pourcentage par an si les inégalités étaient ramenées aux niveaux observés dans les pays dynamiques d'Asie du Sud-Est, tels que l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam (FMI 2015).

L'ampleur des inégalités exige donc d'œuvrer en faveur de leur réduction. C'est d'ailleurs ce que recommande un des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en 2015 : « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». La persistance d'écarts entre divers groupes de population dans la redistribution et la prestation des services publics pourrait à terme constituer un frein au développement économique mais aussi à la « paix sociale ». Les politiques publiques et les actions contre les inégalités ne sauraient être sacrifiées sur l'autel de l'accroissement exclusif des revenus nationaux.

FOCUS Madagascar

Nom officiel : République de Madagascar

Capitale : Antananarivo

Superficie : 587 041 km²

Nombre d'habitants : 25 683 610

Chef de l'État : Andry Rajoelina

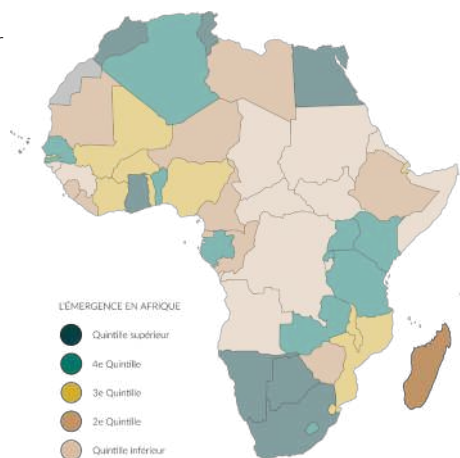
Régime politique : République
semi-présidentielle

Monnaie : Ariary

PIB annuel : 42 milliards de dollars

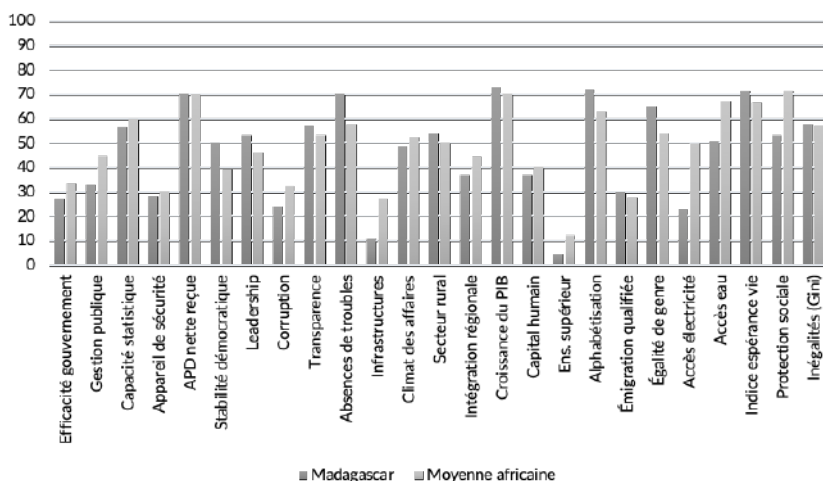
Croissance annuelle du PIB : 5.2 %

PIB per capita (PPA) : 1 630 dollars



Les indicateurs de la dimension « Capacités institutionnelles » pour Madagascar sont en majorité inférieurs à ceux de la moyenne continentale. Ici, le pays n'arrive qu'au 39e rang continental. En plus, les faiblesses en termes d'infrastructures et d'enseignement supérieur, font que le pays se classe 36e sur 54. Ailleurs, on note une dimension « Politique » assez favorable, et, une performance appréciable en égalités des genres.

Madagascar : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



FOCUS Érythrée

Nom officiel : État d'Érythrée

Capitale : Asmara

Superficie : 117 600 km²

Nombre d'habitants : 5 970 646

Chef de l'État : Isaias Afewerki

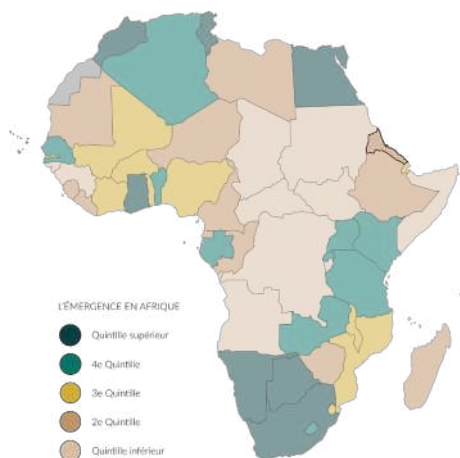
Régime politique : République
présidentielle

Monnaie : Nakfa

PIB annuel : 10 milliards de dollars

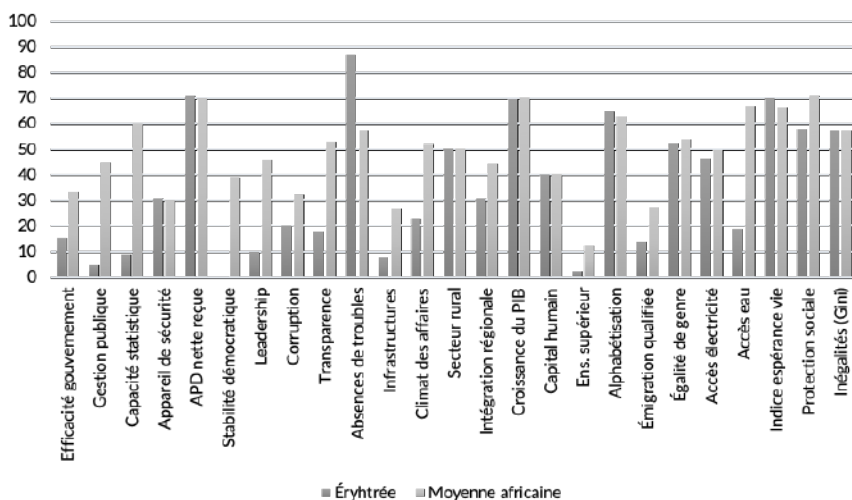
Croissance annuelle du PIB : 3.8 %

PIB per capita (PPA) : 1 657 dollars

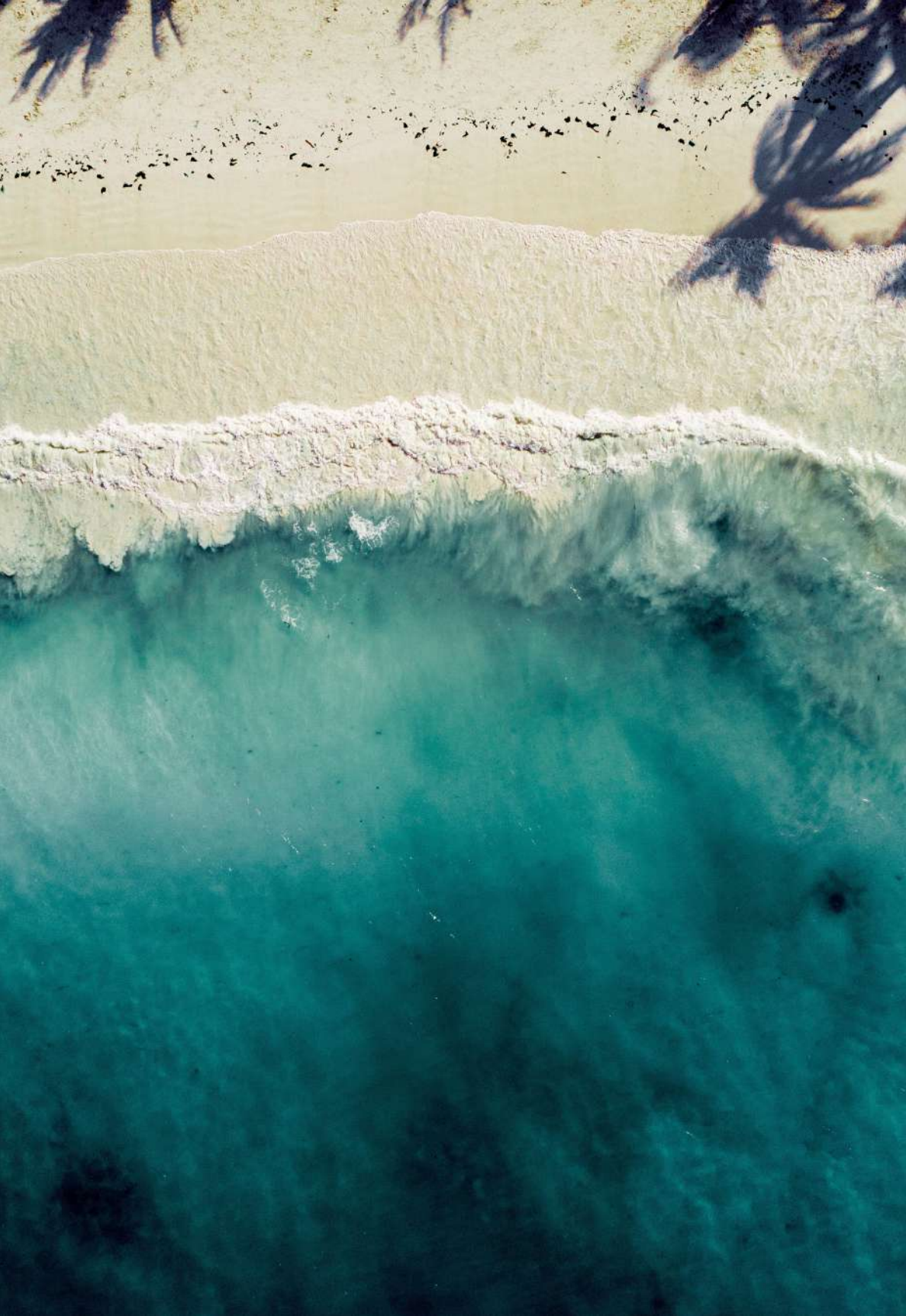


Classé dans le quintile inférieur (51e sur 54), l'Érythrée présente globalement une piètre performance dans les dimensions thématiques « Capacités institutionnelles » et « Politique ». En effet, ses scores en matière de stabilité démocratique, leadership et transparence sont très faibles. On observe cependant que l'Érythrée affiche un indice d'espérance de vie enviable à l'échelle continentale.

Érythrée : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



CONCLUSION



Conclusion

Dans l'édition de 2017 de l'index de l'émergence de l'Afrique, nous appelions à ne pas verser dans les visions toujours négatives de l'Afrique pour lesquelles l'émergence n'est qu'un slogan et un discours que les gouvernants africains instrumentalisent pour masquer leurs faibles performances en termes de politiques publiques. Tout en reconnaissant que dans plusieurs pays, les plans d'émergence et les horizons pour l'atteindre ne résistent pas aux données compilées dans l'index, nous optons à une vision plus nuancée, tenant compte des changements qui s'opèrent sur le continent aussi bien en termes économiques que de volonté claire dans de nombreux États de rompre avec le statu quo.

L'édition 2019 de l'index, qui a été remaniée en profondeur pour tenir compte des très nombreux commentaires que nous avons reçus, mais aussi du besoin d'affiner continuellement l'analyse selon les données et les analyses nouvelles, confirme cette perspective. Comme l'a relevé Madame Gnounka Diouf dans sa préface, l'intérêt de l'index est moins dans le classement qui est opéré que dans les tendances observées et la mise en exergue des facteurs qui semblent les plus importants pour réussir des plans d'émergence.

De ce point de vue, depuis l'appel de la commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine à développer un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains, des progrès sont accomplis vers un consensus sur l'importance cruciale d'un certain nombre de facteurs dans les politiques d'émergence et sur la prise au sérieux de la réflexion sur les meilleures voies pour y parvenir.

La troisième conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique qui s'est tenue du 17 au 19 janvier 2019 à Diamniadio au Sénégal montre ce début de consensus et le sérieux de la question. Elle a ainsi vu une participation des présidents Macky Sall de la République du Sénégal et Ibrahim Boubacar Keïta de la République du Mali ; mais aussi de participants de haut niveau de pays modèles en matière d'émergence comme le Dr. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie et M. Lee Ju Young, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la République de Corée. Y ont également pris part, des représentants d'institutions africaines comme l'Union Africaine, la CEA, la CEDEAO, l'UEMOA, la BOAD, la BCEAO; de même que des universitaires et des acteurs de la société civile africaine et des représentants du PNUD et de la Banque mondiale.

Plusieurs points de consensus relevés dans le communiqué final de la troisième CIEA sont en phase avec les principaux indicateurs relevés dans cet index comme la stabilité démocratique, le rôle de l'État et des capacités institutionnelles, la nécessité d'avoir une stratégie d'émergence sur le long terme, l'importance du capital humain et la nécessité d'avoir une approche inclusive de l'émergence.

Ne pas stigmatiser tel ou tel pays, mais dégager des leçons apprises des plus performants sur tel ou tel point afin d'offrir des pistes doit rester le leitmotiv des travaux et réflexions sur la question. Par ailleurs, le souhait formulé dans l'édition précédente pour que les 'gros États' au potentiel multiplicateur jouent leur rôle reste d'actualité. Toutefois, les signes positifs venus de plusieurs pays qui ont passé de nouveaux caps électoraux dans une relative sérénité qu'on espère présager d'une stabilité institutionnelle durable sont encourageants. Car en 2017 comme aujourd'hui, pour que l'émergence soit, les pays doivent monter en capacité, encadrer leurs performances économiques dans un environnement institutionnel apaisé, stable, permettant d'en garantir la pérennité et les traduire en bénéfices sociaux.

RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES



Références bibliographiques

- Acemoglu, Daron et James A. Robinson (2012), *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, New York, Crown Business.
- Alesina, Alberto, and Roberto Perotti (1996), « Income Distribution, Political Instability and Investment », *European Economic Review* 40(6): 1202-29.
- Alliance for a Green Revolution in Africa (2018), *Africa Agriculture Status Report 2018 : Catalyzing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation*, Nairobi.
- Ayodele Odusola et al. (2017), *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences*, *Finances & Développement*, p. 35-37. New York, PNUD.
- Banerjee, Abhijit et Esther Duflo (2011), *Poor Economics*, New York: Public Affairs.
- Banque africaine de développement (2016), *Nourrir l'Afrique – Une stratégie pour la Transformation de l'agriculture africaine*, BAD, Abidjan.
- Banque mondiale (2018), *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté*, Washington D.C.
- Barro, Robert J. (2000) « Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5(1): 5-32.
- Berthélemy, Jean-Claude, et Ludvig Söderling (2000), *L'Afrique émergente : est-ce possible ?*, Paris, OCDE.
- Bichat, Hervé (2012), *Et si l'agriculture sauvait l'Afrique?* Versailles, Éditions Quae.
- Brunel, Sylvie (2014), *L'Afrique est-elle bien partie?* Auxerre, éditions Sciences Humaines.
- Cheru, Fantu, Renu, et Sanusha Naidu (2013), « Catalysing an agricultural revolution in Africa: What role for foreign direct investment? » In Cheru, F. et Modi, R. *Agricultural Development and Food Security in Africa. The Impact of Chinese, Indian and Brazilian Investments*, 15-37.
- Commission économique pour l'Afrique (2015), « Consensus sur les données en Afrique », [En ligne], [http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_data_2014f.pdf], (4 juillet 2017).
- Devarajan, Shantayanan (2013), « Africa's Statistical Tragedy », *The Review of income and wealth*, 59(S1): S9-S15.
- Diao, Xinshen, Robinson, E., Kolavalli, S. et Alpuerto, V. (2012), *Agriculture et développement économique en Afrique: les termes du débat*. In Jacquet, P. et al. (dir.). *Regards sur la terre 2012*, Paris : Armand Colin, 183-191.
- Edison, Hali (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques Un lien vraiment étroit? », *Finances & Développement*, 35-37.
- Giddens, Anthony (1986), *The Constitution of Society: Outline of the Theory of*

- Structuration, Berkeley, University of California Press.
- Giraud, Gaël, Felipe Korreales et Cecilia Poggi (2019), *Les inégalités dans le monde : où en est-on ? Études 2019/1 : 7-18.*
- Hall, P.A. and R.C.R. Taylor (1997), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes. » *Revue française de science politique* 47: 468–96.
- Jaffrelot, Christophe (dir) (2008), *L'enjeu mondial: les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Johnson, Chalmers A (1982), *MITI and the Japanese Miracle*. Stanford University Press.
- Kaba, Nialé, et alii (2017), *L'Afrique émergente: enjeux et potentialités*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux.
- Kabou, Axelle (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
- Lin, Justin Yifu (2012), *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development and Policy*, Washington, the World Bank Publications.
- Lin, Justin Yifu & Celestin Monga (2017), *Beating the Odds: Jump-Starting Developing Countries*, Princeton, Princeton University Press.
- Lopes, Carlos (2018). *Africa in Transformation. Economic Development in the Age of Doubt*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Mahajan, Vijay (2009), *Africa Rising: How 900 Million African Consumers Offer More than You Think*, New Jersey, Prentice Hall.
- Mar Dieye, Abdoulaye (2017), « Cross-sectional analysis of case studies of selected African countries' experience towards emergence: Stock-taking, lessons learned, and way forward », Second International Conference on the Emergence of Africa, (ICEA II), Abidjan, 28-30 mars.
- McKinsey Global Institute (2016), *Lions on the Move II: Realizing the Potential of Africa's Economies*, London, New York, MGI.
- North, Douglas (1991), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* Cambridge, Cambridge University Press.
- Nin Pratt, Alejandro, Michael Johnson, Eduardo Magalhaes, Xinshen Diao, Liangzhi You, Jordan Chamberlain (2009), *Priorities for Realizing the Potential to Increase Agricultural Productivity and Growth in Western and Central Africa*, International Food Policy Research Institute, IFPRI discussion papers. Washington, DC: IFPRI.
- Ostrom, Elinor (1990), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Oxfam (2019), « La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest », Oxfam
- Pierson, Paul. 2004. *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton, Princeton University Press.
- Pierson, Paul, ed. (2001), *The New Politics of the Welfare State*. Oxford: Oxford University Press.

- Putnam, Robert A. (1993), *Making Democracy Work*, Princeton, Princeton University Press.
- Radelet, Steven (2010), *Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way*, Washington, Brookings Institution Press.
- Rodrick, Dani (2005), « Vers une meilleure perception des institutions », in *Revue Problème économiques*, février.
- Rodrik, Dani (2007), *One Economics. Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*. Princeton, Princeton University Press.
- Rostow, Walt W. (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- Rotberg, Robert (2013), *Africa Emerges. Consummate Challenges, Abundant Opportunities*, Cambridge: Polity Press
- Routley, Laura. 2014. « Developmental States in Africa? A Review of Ongoing Debates and Buzzwords », *Development Policy Review*, 32(2): 159-177.
- Rowden, Rick (2013) «The Myth of Africa's Rise: Why the Rumors of Africa's Explosive Growth have been Exaggerated », *Foreign Policy*, January 4.
- Sayeh, Antoinette (2015), *La lutte contre les inégalités en Afrique subsaharienne pourrait favoriser la croissance*, FMI. Repéré à <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2015/111615f.htm>
- Schröter, Regina, Aleksandar Jovanovic, Ortwin Renn (2014), *Social Unrest: A Systemic Risk Perspective*. In: *Planet@Risk*, 2(2): 125-134, Davos: Global Risk Forum GRF Davos.
- Severino, Jean-Michel et Jérémy Hajdenberg (2016), *Entreprenante Afrique*, Paris, Odile Jacob.
- Stewart, Frances (2014), « Justice, Horizontal Inequality, and Policy in Multi-Ethnic Societies », In Cornia G.A. et F. Stewart, ed. *Towards Human Development: New Approaches to Macroeconomics and Inequality*. Oxford, Oxford University Press.
- Stiglitz, Joseph E. (1996), « Some Lessons from the East Asian Miracle », *World Bank, Research observer*, 11(2):151-177.
- Stiglitz, Joseph (2001), « From miracle to crisis to recovery: lessons from four decades of East Asian experience » in *Rethinking the East Asia miracle*, Oxford University Press, 509-526.
- Thelen, Kathleen (2004), *How Institutions Evolve: The Political Economy of Skills in Germany, Britain, The United States, and Japan*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Van Agtmael, Antoine (2007), *The Emerging Markets Century*, Londres, Simon & Schuster.

MÉTHODOLOGIE



Classement des pays

L'objectif de ce projet est celui d'établir ou de définir les scores de 54 pays africains.

1. Mots clés

Dans le cadre de projet, nous appelons par :

- *Items* : les variables initiales de départ tel que le taux d'alphabétisation.
- *Construit* : le label ou le nom qui sert à désigner ou caractériser un groupe d'items. Politique est un exemple de construit.
- *Analyse factorielle* : le terme analyse factorielle ici est utilisé pour désigner l'analyse factorielle en facteur communs et spécifiques.
- *Méthodes factorielles* : méthodes qui utilisent des facteurs pour définir des construits : L'analyse en composante principales et l'analyse factorielle en sont des exemples à cet égard.

2. Introduction

Le calcul des scores sociaux économiques de 54 pays africains a nécessité deux étapes principales. Dans la première, on fait recours à l'analyse en composante principale (ACP). L'ACP est une méthode introduite par Pearson (Pearson 1901). Cette méthode est très répandue en analyse de données (cf. Jolliffe et Cadima (2016)). Elle permet d'identifier le nombre de dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe de variables. Utilisée pour analyser des données quantitatives à la base, l'ACP produit des axes appelés facteurs/axes principaux à partir d'une combinaison linéaire des variables initiales. Les facteurs générés par l'ACP sont hiérarchisés dans le sens où la variance ou le signal du premier facteur est supérieur à celui du second facteur, celui du second facteur est supérieur au troisième facteur et ainsi de suite.

Les facteurs ou axes de l'ACP sont non corrélés. Ils sont à en croire Béguin et Pumain (2003) « l'expression de processus généraux dirigeant la répartition de plusieurs phénomènes qui se retrouvent ainsi corrélés entre eux » (Béguin & Pumain, 2000). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs appliqué l'ACP à des données socio-économiques (cf. Guerrien 2003, Makosso-Kallyth 2018). Dans le cadre de ce travail, l'ACP est utilisée à titre exploratoire. La première étape de l'ACP dans ce cadre est de déterminer le nombre de facteurs. Les résultats de l'ACP sont accompagnés de sorties graphiques qui

permettent de détecter les principales tendances au niveau des variables et des pays.

Ensuite, fort des résultats de l'ACP, nous utilisons dans une seconde étape l'analyse factorielle en facteurs communs de Spearman (1905). Très similaire à l'ACP, l'analyse factorielle (AF) en facteurs communs construit des facteurs latents ou communs appelés généralement construits. Ces construits s'obtiennent en combinant les variables linéaires observées et en maximisant leur variance commune. Ces facteurs communs représentent des construits ou des scores censés résumer les items appartenant à ou décrivant un même phénomène comme la politique et l'économie. Dans une AF, les coefficients peuvent servir de poids dans la formation des construits. Par exemple, à partir des items absence de trouble, corruption, leadership, démocratie et transparence, l'AF à une dimension permet de définir le construit politique. Toutefois, contrairement à l'ACP, l'AF nécessite la spécification a priori du nombre de construits ou facteurs censés décrire les items de départ. Des lors, les ACP effectués à l'étape 1 vont permettre de s'assurer du nombre de sous dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe d'items.

3. Prétraitement des variables : Normalisation, renversement d'item, lissage des données

L'application des méthodes factorielles que sont l'ACP et l'analyse factorielle nécessite comme préalable, le recours à des transformations dans le prétraitement des items. Plusieurs transformations peuvent être utilisées à cet égard. Dans le cas où des items appartenant au même construit sont à la fois défavorables pour certains et favorable pour d'autres, les items négativement corrélés sont recodés. C'est le cas de l'item émigration par exemple, item pour lequel la valeur [10,0] a été ramené à [0,1].

L'on a également utilisé la normalisation des données, processus dans lequel tous les items ont été recodés de sorte que toutes les valeurs varient entre 0 et 1. Cette normalisation se fait ainsi par transformation linéaire (à partir des min et des max de départ, on a ramené toute les valeurs entre 0 et 1. Dans le cas de variables dépourvues de valeurs maximales (le cas du taux de croissance par exemple), on utilise un lissage exponentiel.

Enfin, pour l'imputation des données manquantes, nous avons utilisé la médiane des items. D'autres méthodes avancées comme l'imputation par la méthode Imputation by Chain Equation, les forêts aléatoires ou l'algorithme NIPAL peuvent être utilisées, mais pour des raisons de simplicités nous utilisons les médianes.

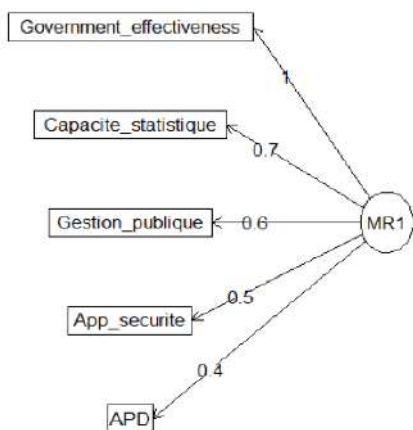
4. Analyse factorielle des blocs

Le but de l'analyse factorielle est de définir de nouveaux construits à partir des variables de départ de sorte que la variance commune de ces construits et des items qui les constituent soit maximale. L'ACP opère presque de façon similaire. Toutefois, la nuance est que l'ACP ne maximise pas la variance commune mais plutôt la variance totale (variance commune de tous les items + variance spécifique à chaque item) ce qui fait que pour la validation et la définition des scores l'analyse factorielle sera préférée à l'ACP dans le cadre de ce projet. Cependant, l'analyse factorielle nécessite la connaissance a priori du nombre de dimensions ce qui n'est pas le cas de l'ACP.

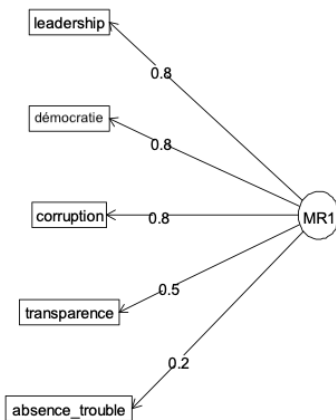
Fort des résultats des précédentes ACP, (sauf dans le cas de développement humain 2 et 3), l'on peut dire que la dimension 1 peut suffire pour décrire ces items. Par conséquent les analyses factorielles effectuées auront 1 dimension.

L'analyse factorielle des items produit une série de sorties numériques parmi lesquelles figurent des coefficients associés à chaque item de départ. Ces sorties numériques nous permettent de voir à quel point les items participent à la formation du construit. Les coefficients normalisés associés aux items sont une sorte de poids et ces poids peuvent être utilisés dans la définition des scores des pays. Ces scores seront soit des moyennes de construits ou des sommes pondérées. Les résultats relatifs à l'analyse factorielle pour les différents groupes sont reportés ci-dessous :

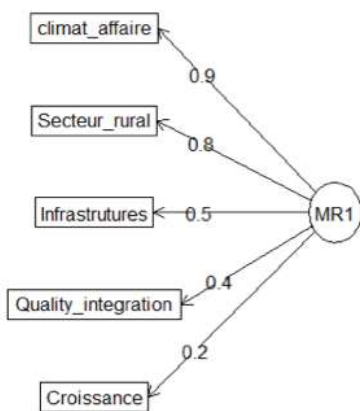
4.1 Capacités institutionnelles



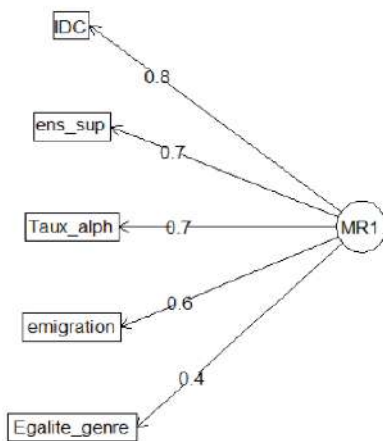
4.2 Politique



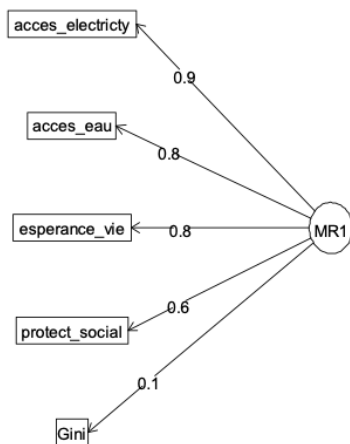
4.3 Économique



4.4 Développement Humain



4.5 Société



Références

- Beguïn M., Pumain D. (2003). La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie. Armand Collin.
- Pearson, K. LIII. (1901). On lines and planes of closest fit to systems of points in space. Philosophical Magazine Series 6, 2, 559-572.
- Guerrien, Marc. (2003). L'intérêt de l'analyse en composantes principales (ACP) pour la recherche en sciences sociales: Présentation à partir d'une étude sur le Mexique. Cahiers des Amériques latines. 43. 181-192. 10.4000/cal.7364.
- Makosso-Kallyth S (2018). Analyse en composante principales d'un tableau de distributions macroéconomiques., pp.55-74
- Spearman, C (1905). General intelligence objectively determined and measured. Amer. J. Psych., 1905,15, 201-93.
- Joliffe IT, Cadima J. (2016), Principal component analysis: a review and recent development. Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences, vol. 374, issue 2065, p. 20150202

Appendice

Etapes principales relative au scoring :

- Normalisation par Changement d'échelles des données par translation (pour les variables ayant un minimum et un maximum définies et connus) ou par lissage exponentiel ($1/(\exp(-kx)-1)$) où x représente un item (variable initiale) et k une constante de normalisation
- Imputation des données manquantes
- Détermination des poids des items par analyse factorielle ou calcul des moyennes

DESCRIPTION DÉTAILLÉE
DES INDICATEURS ET
SOURCES



Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique Capacités institutionnelles – 5 indicateurs	
Efficacité gouvernementale	Définition : Cet indicateur saisit les perceptions de la qualité du service public; de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques; de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques.
	Période : 2017
	Source : The Worldwide Governance Indicators (WGI)
Capacité statistique	Définition : L'indicateur de capacité statistique est un score composite évaluant la capacité du système statistique d'un pays. Il résulte de l'évaluation des domaines suivants: la méthodologie, la source des données, la périodicité et l'exactitude. Les pays sont notés en fonction de 25 critères dans ces domaines, en utilisant les informations publiquement disponibles et / ou les données des pays.
	Période : 2017
	Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i>
Gestion publique	Définition : Cet indicateur détermine l'efficacité dans la conception et la mise en œuvre des politiques, la prestation de services publics et la gestion des ressources humaines. Concrètement l'indicateur couvre les volets énoncés ci-après : « En droit, les grandes dépenses doivent être exécutées par marchés publics exigeant des appels d'offres. En pratique, les grandes dépenses font l'objet d'appel d'offres. En pratique, les citoyens peuvent avoir accès aux résultats et aux documents relatifs aux marchés publics (intégralité du contrat, soumission d'offres, rapports d'exécution, audits financiers, etc.) En droit les entreprises ayant commis des infractions aux règles de passation des marchés ne sont pas autorisées à participer aux futurs appels d'offres. En pratique, les entreprises ayant commis des violations aux règles de passation des marchés ne sont pas autorisées à participer aux futurs appels d'offres. En pratique, les citoyens peuvent accéder aux dossiers financiers des entreprises publiques. En pratique, les citoyens peuvent accéder aux dossiers financiers liés à l'exploitation des ressources naturelles (gaz, pétrole et mines), qu'ils impliquent ou non la participation des entreprises publiques ou privées.

	<p>En pratique, les dépenses publiques sont approuvées par le corps législatif sur une base annuelle. En droit, le projet de budget de l'Exécutif et le budget approuvé doivent être publiés intégralement chaque année. En pratique, un comité législatif assure le contrôle des fonds publics.»</p>
	<p>Période : Septembre 2016 – Septembre 2017</p>
	<p>Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2018</i></p>
<p>Appareil de sécurité</p>	<p>Définition : L'indicateur «Appareil de sécurité» considère les menaces à la sécurité d'un État telles que les bombardements, les attaques et les décès liés aux combats, les mouvements rebelles, les mutineries, les coups d'état ou le terrorisme. Il prend également en compte les facteurs criminels graves, tels que le crime organisé et les homicides, et la confiance perçue des citoyens dans la sécurité intérieure. Dans certains cas, l'indicateur peut s'étendre au-delà des forces militaires ou policières traditionnelles pour inclure les milices privées financées ou soutenues par l'État et qui terrorisent les opposants politiques, les «ennemis» supposés ou les civils considérés comme sympathiques à l'opposition. Dans d'autres cas, l'«Appareil de sécurité» d'un État peut inclure un «État profond», qui peut consister en des unités secrètes de renseignement ou d'autres forces de sécurité irrégulières, qui servent les intérêts d'un leader ou d'une clique politique. À titre de contre-exemple, l'indicateur prend également en compte la résistance armée à une autorité gouvernementale, en particulier la manifestation de soulèvements violents et d'insurrections, la prolifération de milices indépendantes, des groupes d'auto-défense ou de mercenaires qui contestent le monopole de la violence légitime de l'État.</p>
	<p>Période : 2017</p>
	<p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2018</i></p>

Dimension thématique Politique – 5 indicateurs	
Stabilité démocratique	Définition : Le rapport annuel Freedom in the World évalue l'état des libertés politiques et civiles dans le monde. Pour chaque pays et territoire, le rapport analyse le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement, la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, la primauté du droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels.
	Période : 1999 – 2018
	Source : Freedom House, <i>Freedom in The World</i>
	Note : Partant des données de Freedom House, nous avons choisi de procéder à la somme des performances annuelles sur une durée de vingt ans. Cette option permet de rendre compte de deux aspects de la consolidation démocratique à savoir la longévité ou la durée du fonctionnement des institutions démocratiques et le respect des cycles électoraux. Concrètement, pour chaque année "Libre" nous avons attribué 1 point, 0.5 pour chaque année "Partiellement libre" et 0 point pour chaque année "Non libre". La somme des points, sur 20 ans, a ensuite été normalisée pour obtenir le score de l'indicateur.
Leadership	Définition : Le Management Index évalue la qualité de la gouvernance des décideurs politiques d'un pays. Sont pris en compte dans cette évaluation : la capacité du leadership politique à gérer efficacement les réformes dans le but d'atteindre ses priorités; l'efficacité avec laquelle le gouvernement utilise les ressources disponibles de manière optimale; l'établissement de consensus par le leadership politique sur les réformes avec d'autres acteurs de la société sans sacrifier ses objectifs; la disposition et la capacité du leadership à embrasser une coopération avec des partenaires et des organisations externes.
	Période : Février 2015- Janvier 2017 (classement biennal)
	Source : Bertelsmann Stiftung, <i>Management Index 2017</i>
Transparence	Définition : L'indicateur «Intégrité dans la fonction publique» renvoie aux points suivants : « En droit, la corruption est criminalisée comme étant une infraction spécifique. En droit, il existe un organe (ou des organes) indépendant mandaté pour recevoir et enquêter sur les cas présumés de corruption dans le secteur public.

	<p>En pratique, les allégations de corruption contre les politiciens de haut niveau et/ou les fonctionnaires de tous les niveaux sont examinées par un organe indépendant. En pratique, l'organe (ou les organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public est effectif. En pratique, les nominations au sein de l'organe (ou des organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public renforcent l'indépendance de l'organe. En droit, les chefs d'État et de gouvernement peuvent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites en cours de mandat si des preuves attestent qu'ils sont auteurs de crimes. En pratique, les chefs d'État et de gouvernement font l'objet, en cours de mandat, d'enquêtes et de poursuites judiciaires si des preuves attestent qu'ils sont auteurs de crimes. En droit, il existe un mécanisme permettant aux citoyens de signaler l'inconduite policière ou le recours abusif à la force. En pratique, le mécanisme permettant aux citoyens de signaler l'inconduite policière ou le recours abusif à la force est effectif. »</p>
	<p>Période : Septembre 2016 – Septembre 2017</p>
	<p>Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2018</i></p>
<p>Corruption</p>	<p>Définition : L'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. Il mesure le degré de corruption perçu comme existant dans les administrations publiques et la classe politique. Les enquêtes IPC posent des questions afférentes à l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel ou se rapportant à la vigueur des politiques de lutte contre la corruption, englobant par-là la corruption administrative et la corruption politique.</p>
	<p>Période : 2017</p>
	<p>Source : Transparency International, <i>Corruption Perceptions Index 2018</i></p>
<p>Absence de troubles sociaux</p>	<p>Définition : Les troubles sociaux dénotent une expression d'insatisfaction collective vis-à-vis du système politique et peuvent se manifester par des formes non conventionnelles de protestation.</p>
	<p>Période : 2017</p>
	<p>Source : Fondation Mo Ibrahim, ACLEAD, EIU, 2018</p>

Dimension thématique Économique – 5 indicateurs	
Climat des affaires	Définition : Il évalue les économies par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques à savoir: la création et la gestion d'une entreprise, l'obtention des permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.
	Période : 2017
	Source : Banque mondiale, <i>Doing Business</i> , 2018
Secteur rural	Définition : L'indicateur «Secteur rural» fournit des informations sur la qualité du milieu rural et donc de l'agriculture en recensant huit dimensions complémentaires: le climat des échanges en zone rurale, les ressources du développement rural, le système de soutien agricole, l'évaluation des politiques agricoles, l'accès à la terre et aux ressources en eau en zone rurale, l'engagement avec les organisations rurales, l'égalité de la représentation en zone rurale et la redevabilité et transparence en zone rurale.
	Période : 2017
	Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2018</i>
Infrastructures	Définition : L'indice africain de développement de l'infrastructure (AIDI) a principalement pour objectif de : surveiller et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur l'ensemble du continent; aider à l'allocation des ressources; et contribuer au dialogue sur les politiques au sein de la Banque et entre la Banque, les pays membres et d'autres organisations de développement. L'AIDI repose sur quatre composantes principales: les transports, l'électricité, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la distribution d'eau et l'assainissement.
	Période : 2013 - 2018
	Source : Banque africaine de développement (BAD), <i>The Africa Infrastructure Development Index (AIDI) 2018</i>

Qualité de l'intégration régionale	<p>Définition : L'indicateur «Qualité de l'intégration régionale» mesure le degré/niveau de la libre circulation des biens et de mouvement sur tout le continent africain et évalue l'évolution de la situation à travers le continent. L'indice se compose de cinq catégories socio-économiques fondamentales: les infrastructures régionales, l'intégration commerciale, l'intégration financière et macro-économique, l'intégration productive et la libre circulation des personnes. Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine.</p>
	<p>Période : 2016</p>
	<p>Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2016</i></p>
	<p>Note : Pour les pays appartenant à plus d'une communauté économique régionale, la valeur affichée correspond à la somme pondérée de chacune de ces régions. Il aurait été arbitraire et hasardeux d'opérer un choix pour les pays concernés étant entendu que l'appartenance à une communauté répond à un lien spécifique, qu'il soit historique, politique, géographique, social ou symbolique.</p>
Croissance réelle du PIB	<p>Définition : La croissance économique fait référence à l'augmentation du volume de la production de biens et de services d'une année à une autre. Le Produit intérieur brut (PIB) désigne la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits.</p>
	<p>Période : 2017</p>
	<p>Source : Banque africaine de développement (BAD), Commission de l'Union africaine (CUA), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), <i>Annuaire statistique pour l'Afrique 2018</i></p>

Dimension thématique Développement humain – 5 indicateurs	
Indice de capital humain	Définition : Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale.
	Période : 2017
	Source : Banque mondiale, <i>The Human Capital Project</i> , 2018
Enseignement supérieur, inscriptions (% brut)	Définition : Cet indicateur indique le taux brut des inscriptions dans l'éducation supérieure, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire. Correspond aux programmes des niveaux 5 et 6 de la CITE (Classification Internationale Type de l'Éducation).
	Période : 2016
	Source : Institut de Statistique de l'UNESCO
Taux alphabétisation	Définition : Renseigne sur le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples.
	Période : 2016
	Source : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), <i>Alphabétisme des adultes</i>
Émigration des personnes éduquées	Définition : Cet indicateur considère l'impact économique de la mobilité des populations et les conséquences que cela pourrait avoir sur le développement d'un pays. D'une part, il peut s'agir de l'émigration volontaire de la classe moyenne -en particulier des segments économiquement productifs de la population tels que les entrepreneurs ou les travailleurs qualifiés comme les médecins- en raison de la détérioration de la situation économique dans leur pays d'origine et l'espoir de trouver de meilleures opportunités à l'étranger.

	<p>D'autre part, il peut être question du déplacement forcé de professionnels ou d'intellectuels qui fuient leur pays en raison de persécutions ou d'une répression réelle ou redoutée; et plus précisément de l'impact économique que le déplacement peut engendrer sur une économie par la perte de main-d'œuvre qualifiée. Aussi, les enquêtes posent entre autres deux questions importantes : la classe moyenne commence-t-elle à retourner dans le pays? Y a-t-il une grande quantité de fonds transférés à des familles dont les parents sont à l'étranger?</p>
	<p>Période : 2017</p>
	<p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2018</i></p>
<p>Égalité de genre</p>	<p>Définition : L'Indice de l'égalité de genre mesure l'égalité des genres à travers trois dimensions distinctes : l'égalité dans les opportunités économiques, l'égalité dans le développement humain et l'égalité dans les lois et institutions. Chaque dimension se fonde sur une série d'indicateurs qui apportent ensemble des réponses à six questions : 1) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes chances dans les affaires et dans l'emploi ? 2) Les filles et les garçons ont-ils les mêmes chances à l'école ? 3) Les femmes ont-elles accès à des services de santé reproductive ? 4) Les femmes et les hommes sont-ils équitablement représentés dans les institutions ? 5) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits légaux ? 6) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits dans le ménage ?</p>
	<p>Période : 2015</p>
	<p>Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015</i></p>

Dimension thématique Société – 5 indicateurs	
Accès à l'électricité	Définition : L'accès à l'électricité correspond au pourcentage de la population disposant d'un accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont obtenues auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales.
	Période : 2016
	Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i>
Accès à l'eau potable	Définition : L'accès à l'eau est mesuré par le nombre de personnes qui ont un moyen raisonnable d'obtenir une quantité suffisante d'eau potable, exprimée en pourcentage de la population totale.
	Période : 2015
	Source : Banque africaine de développement (BAD), Commission de l'Union africaine (CUA), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), <i>African Statistical Yearbook 2018</i>
Indice d'espérance de vie	Définition : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer la vie exposée aux taux de décès sexuels et spécifiques à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année donnée, dans un pays, territoire ou zone géographique donnée. L'espérance de vie à la naissance reflète le taux global de mortalité d'une population. Il résume le taux de mortalité qui prévaut dans tous les groupes d'âge - enfants et adolescents, adultes et personnes âgées. L'espérance de vie est exprimée ici sous forme d'un index avec une valeur minimale de 20 ans et une valeur maximale de 85 ans.
	Période : 2017
	Source : Programme des Nations unies pour le développement, <i>Life expectancy index, Human Development Data (1990-2017)</i>
Dépenses publiques de protection sociale (% PIB)	Définition : La protection sociale, ou la sécurité sociale, se définit par un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie. La protection sociale inclut les prestations à l'enfance et aux familles, les prestations de maternité, de chômage, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de maladie, de vieillesse et d'invalidité et les prestations aux survivants.

	Elle comprend également la protection de la santé.
	Période : 2015 ou année plus récente des dernières données disponibles
	Source : Organisation internationale du travail (OIT), <i>Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019</i>
Inégalité de revenu (Coefficient de Gini)	Définition : Le coefficient de Gini est la mesure de l'écart entre la répartition des revenus entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable. Une valeur nulle indique une égalité absolue, une valeur égale à 100 une inégalité absolue.
	Période : 2010-2017
	Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Données sur le développement humain (1990-2017)</i>

Pays	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES					POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN					SOCIÉTÉ							
	Efficacité gouvernement	Gestion publique	Capacité statistique	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Stabilité démocratique	Leadership	Corruption	Transparence	Absences de troubles	Infrastructures	Climat des affaires	Secteur rural	Intégration régionale	Croissance du PIB	Capital humain	Ens. supérieur	Alphabétisation	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès électricité	Accès eau	Indice espérance vie	Protection sociale	Inégalités (Gini)	
Maurice	68.0	65.0	85.5	80.0	72.4	100	86.0	50.0	64.0	75.0	76.7	79.5	80.1	46.0	70.2	63.0	37.4	92.7	54.0	73.2	98.7	100	84.4	87.6	64.2	
Seychelles	58.4	68.0	78.8	39.0	72.0	50.0	48.5	60.0	54.0	75.0	94.3	62.4	69.6	49.0	68.7	68.0	20.6	94.0	40.0	52.8	100	94.0	82.7	81.7	53.2	
Afrique du Sud	55.6	58.0	75.5	36.0	72.3	100	67.0	43.0	82.0	12.5	68.5	66.0	64.1	74.0	68.7	41.0	20.4	94.4	42.0	74.5	85.0	85.0	66.8	88.2	37.0	
Botswana	58.6	48.0	77.7	59.0	72.2	100	71.0	61.0	32.0	99.6	36.7	65.4	64.4	56.0	69.4	42.0	24.0	87.7	42.0	69.4	60.6	79.0	73.3	78.9	39.5	
Cap-Vert	53.2	43.0	67.7	49.0	70.2	100	48.5	55.0	68.0	50.0	47.9	55.9	72.9	31.0	56.8	40.0	21.9	86.8	23.0	66.8	92.6	86.0	81.5	79.8	52.8	
Maroc	46.8	68.0	76.6	45.0	71.9	50.0	43.0	40.0	61.0	51.2	64.8	71.0	79.1	50.0	68.5	50.0	31.9	69.4	20.0	52.9	100	83.0	86.2	78.9	59.3	
Tunisie	48.6	70.0	62.2	20.0	71.8	32.5	53.0	42.0	68.0	12.5	68.9	66.1	61.5	49.0	65.7	51.0	32.5	79.0	40.0	60.4	100	94.0	86.1	88.8	64.2	
Ghana	47.8	45.0	68.8	57.0	71.7	100	60.0	40.0	82.0	75.9	28.8	59.2	59.2	50.0	77.2	44.0	15.6	71.5	19.0	62.3	79.3	78.0	66.2	74.6	57.6	
Namibie	54.0	38.0	56.6	48.0	72.0	95.0	63.0	51.0	71.0	84.4	28.6	60.5	60.1	56.0	68.3	43.0	20.6	88.3	29.0	73.3	51.7	79.0	69.0	79.2	39.0	
Égypte	37.6	30.0	83.3	18.0	72.4	2.5	40.0	32.0	50.0	56.2	85.8	58.5	74.6	44.0	73.3	49.0	34.4	75.1	48.0	49.3	100	98.0	79.5	96.3	68.2	
Senegal	42.6	65.0	76.6	41.0	71.1	82.5	67.0	45.0	64.0	68.6	25.9	54.1	56.6	59.0	75.5	42.0	10.5	42.8	20.0	51.9	64.5	75.0	73.0	74.2	59.7	
Rwanda	55.2	68.0	77.7	40.0	68.1	0.0	50.0	55.0	75.0	87.5	20.7	77.8	84.1	49.0	77.5	37.0	8.0	68.3	26.0	74.3	29.3	57.0	73.1	81.1	49.6	
Kenya	43.8	80.0	57.7	16.0	71.4	42.5	60.0	28.0	86.0	25.0	25.6	70.3	64.5	59.0	74.4	52.0	11.6	78.7	25.0	63.3	56.0	38.0	38.0	72.8	61.3	51.5
Algérie	38.0	33.0	61.1	31.0	72.4	0.0	47.0	33.0	39.0	25.0	55.7	49.8	42.8	47.0	67.4	52.0	42.6	75.1	40.0	57.6	99.4	93.0	86.6	84.5	72.4	
Sao Tomé et Prin.	34.6	58.0	70.0	50.0	69.3	100	48.5	46.0	25.0	50.0	27.1	45.1	44.0	20.0	71.3	40.0	13.0	90.1	12.0	50.0	65.4	80.0	71.9	68.9	69.2	
Bénin	37.2	45.0	78.3	38.0	70.1	100	60.0	39.0	79.0	71.3	16.2	51.4	55.6	56.0	74.8	41.0	12.9	32.9	26.0	52.0	41.4	67.0	63.3	69.8	56.2	
Zambie	37.6	68.0	52.2	51.0	71.2	50.0	60.0	37.0	68.0	62.5	22.2	65.0	53.5	52.0	71.3	40.0	9.3	83.0	24.0	58.3	27.2	41.0	65.0	75.0	42.9	
Lesotho	33.0	48.0	62.2	38.0	70.9	75.0	37.0	42.0	68.0	75.0	16.0	60.8	53.6	39.0	64.1	37.0	9.1	76.6	17.0	70.0	29.7	72.0	53.2	96.3	45.8	
Gabon	31.2	25.0	36.6	53.0	72.2	2.5	48.5	32.0	68.0	60.3	30.6	65.5	47.0	57.0	68.9	45.0	9.3	82.3	39.0	52.4	91.4	88.0	71.5	70.8	57.8	
Tanzanie	37.4	38.0	71.1	46.0	70.9	50.0	57.0	36.0	54.0	74.0	12.5	53.6	62.0	39.0	75.3	40.0	3.9	77.9	24.0	64.2	32.2	50.0	71.2	79.5	62.2	
Ouganda	38.4	58.0	74.4	29.0	70.0	40.0	50.0	26.0	71.0	56.6	20.6	57.0	58.7	59.0	74.4	38.0	4.6	70.2	24.0	63.4	26.7	79.0	61.8	60.8	59.0	
Eswatini	38.4	48.0	58.8	40.0	71.4	0.0	48.5	39.0	46.0	62.2	25.7	58.9	58.5	44.0	62.2	41.0	5.3	83.1	27.0	58.1	65.7	68.0	58.9	70.6	48.5	
Djibouti	29.4	35.0	54.4	38.0	70.2	27.5	48.5	31.0	43.0	74.9	24.4	62.0	46.8	41.0	75.5	40.0	9.3	68.3	45.0	41.1	51.7	77.0	65.6	81.1	55.9	
Malawi	36.6	35.0	77.7	55.0	64.5	50.0	63.0	31.0	64.0	58.5	21.0	59.5	49.5	39.0	71.7	41.0	9.3	62.1	23.0	72.8	11.0	67.0	67.2	54.9	64.5	
Gambie	37.0	43.0	63.3	34.0	66.5	30.0	48.5	30.0	46.0	83.8	28.6	57.7	59.6	44.0	73.1	40.0	3.0	42.0	18.0	54.7	47.7	80.0	63.7	69.8	64.1	
Côte d'Ivoire	35.2	53.0	66.6	23.0	71.7	20.0	60.0	36.0	54.0	54.6	21.9	58.0	38.5	65.0	76.1	35.0	9.1	43.9	27.0	43.7	64.3	73.0	52.5	59.8	58.5	
Malï	30.0	53.0	65.5	7.0	69.6	80.0	53.0	31.0	64.0	64.5	15.9	53.5	56.9	52.0	71.9	32.0	5.4	33.1	14.0	33.4	35.0	74.0	39.2	72.7	67.0	
Comores	18.6	38.0	30.0	36.0	70.5	50.0	48.5	50.0	68.0	50.0	23.5	48.6	40.3	29.0	67.6	41.0	8.9	49.2	29.0	44.0	77.8	84.0	67.6	70.8	54.7	

Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 0 étant le moins bon et 100 le meilleur score.

Pays	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES					POLITIQUE					ÉCONOMIQUE					DÉVELOPPEMENT HUMAIN					SOCIÉTÉ				
	Efficacité gouvernement.	Gestion publique	Capacité statistique	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Stabilité démocratique	Leadership	Corruption	Transparence	Absences de troubles	Infrastructures	Climat des affaires	Secteur rural	Intégration régionale	Croissance du PIB	Capital humain	Ens. supérieur	Alphabétisation	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès électricité	Accès eau	Indice espérance vie	Protection sociale	Inégalités (Gini)
Burkina Faso	38,2	55,0	73,3	15,0	70,1	50,0	50,0	42,0	79,0	50,0	17,0	51,5	58,0	53,0	74,2	37,0	5,5	34,6	25,0	56,6	19,1	54,0	62,7	63,1	64,7
Togo	27,4	45,0	70,0	32,0	70,3	37,5	50,0	32,0	36,0	52,2	12,9	56,2	62,0	72,3	41,0	12,2	63,7	25,0	49,5	46,9	43,0	62,3	62,7	54,9	
Nigeria	30,8	55,0	63,3	11,0	72,1	50,0	33,0	27,0	75,0	12,5	22,3	52,9	47,2	39,0	66,5	34,0	9,3	51,1	28,0	54,7	59,3	67,0	52,1	53,4	57,0
Mozambique	32,2	43,0	68,8	33,0	67,9	50,0	47,0	25,0	43,0	73,4	12,4	55,5	61,8	48,0	70,2	36,0	7,0	30,6	20,0	61,9	24,2	47,0	59,8	71,0	46,0
Cameroon	33,6	43,0	70,0	20,0	71,4	0,0	33,0	25,0	46,0	53,9	19,8	47,7	48,6	66,0	71,0	39,0	19,1	71,3	25,0	46,7	60,0	65,0	59,3	61,3	53,4
Zimbabwe	24,2	48,0	60,0	9,0	71,3	12,5	23,0	22,0	68,0	46,2	24,5	50,4	48,0	47,0	70,6	44,0	8,4	88,7	24,0	69,1	38,1	67,0	64,2	75,3	56,8
Liberia	22,6	70,0	60,0	33,0	65,8	42,5	57,0	31,0	75,0	57,2	14,4	43,5	40,8	33,0	71,3	32,0	11,6	42,9	25,0	48,4	19,8	70,0	66,2	65,9	66,8
Madagascar	27,2	33,0	56,6	28,0	70,3	50,0	53,0	24,0	57,0	70,5	10,7	48,8	54,0	37,0	73,1	37,0	4,8	71,6	30,0	65,0	22,9	51,0	71,3	53,4	57,4
Guinée équatoriale	21,2	10,0	45,5	38,0	72,4	37,5	48,5	17,0	29,0	75,0	10,2	41,9	39,1	45,0	72,3	40,0	9,3	95,0	48,0	49,4	67,8	50,0	58,4	63,6	57,3
Congo	26,2	43,0	48,8	30,0	72,0	15,0	33,0	21,0	46,0	73,9	17,5	39,8	44,5	53,0	69,6	42,0	9,3	79,3	23,0	49,0	56,5	68,0	69,4	60,8	51,1
Sierra Leone	25,8	45,0	58,8	57,0	67,9	32,5	47,0	30,0	79,0	72,4	9,9	48,7	48,2	33,0	70,3	35,0	9,3	32,4	17,0	57,6	20,3	38,0	49,6	49,8	66,0
Mauritanie	35,6	50,0	56,6	34,0	70,6	12,5	37,0	28,0	36,0	55,3	16,0	51,9	53,0	31,0	72,7	35,0	5,2	46,5	28,0	41,9	41,6	70,0	66,7	72,7	67,4
Libye	14,6	23,0	22,2	7,0	72,1	5,0	30,0	17,0	36,0	42,3	81,4	33,4	13,2	36,0	82,3	40,0	9,3	68,3	37,0	37,9	98,5	97,0	80,2	78,9	57,3
Éthiopie	36,0	35,0	70,0	13,0	70,9	27,5	40,0	35,0	61,0	35,5	9,6	49,0	60,2	32,0	78,7	38,0	8,1	39,0	24,0	51,0	42,9	39,0	70,6	65,4	60,9
Niger	36,6	53,0	72,2	16,0	67,6	50,0	53,0	33,0	46,0	70,5	5,5	53,7	48,3	55,0	71,1	32,0	3,5	15,5	24,0	42,2	16,2	46,0	62,2	64,1	65,7
Guinée	29,2	45,0	52,2	11,0	71,1	22,5	63,0	27,0	39,0	64,1	14,7	51,5	33,8	32,0	74,0	37,0	11,2	32,0	26,0	39,5	30,5	67,0	62,5	62,2	66,3
Burundi	23,2	43,0	63,3	15,0	68,2	27,5	40,0	22,0	39,0	31,1	15,1	47,4	44,3	38,0	62,2	38,0	6,0	61,6	40,0	64,4	7,5	56,0	58,2	72,7	61,4
Angola	29,4	25,0	46,5	32,0	72,4	0,0	37,0	19,0	43,0	69,1	19,0	49,8	42,3	30,0	68,3	36,0	9,4	66,0	31,0	53,2	40,5	41,0	64,3	76,8	57,3
Soudan	21,8	20,0	66,6	13,0	72,2	0,0	20,0	16,0	29,0	50,5	15,4	48,8	51,6	23,0	73,8	38,0	17,0	53,5	14,0	31,9	38,5	59,0	68,8	61,3	64,6
Guinée-Bissau	14,6	25,0	47,7	14,0	69,8	5,0	48,5	17,0	39,0	61,0	13,5	42,8	20,5	39,0	54,9	40,0	9,3	45,6	22,0	47,7	14,6	68,0	58,2	74,6	49,3
R.D. du Congo	17,4	63,0	46,6	9,0	70,5	0,0	20,0	21,0	36,0	17,8	8,1	36,8	34,8	30,0	70,4	37,0	6,6	77,0	30,0	49,2	17,1	42,0	61,6	66,8	57,9
R. centrairicain	14,6	40,0	38,8	9,0	64,0	30,0	30,0	23,0	14,0	44,7	11,9	36,9	21,4	40,0	72,3	40,0	2,9	36,8	26,0	46,9	13,9	54,0	50,6	62,7	43,8
Erythrie	15,4	5,0	8,8	31,0	70,8	0,0	10,0	20,0	18,0	87,1	8,2	21,0	50,6	31,0	69,8	40,0	2,2	64,7	14,0	52,8	46,6	19,0	70,1	57,9	57,3
Tchad	20,8	60,0	48,8	5,0	70,4	0,0	20,0	20,0	36,0	74,5	7,2	39,3	31,0	41,0	69,4	29,0	3,4	22,3	14,0	42,2	8,8	43,0	51,1	56,4	56,7
Soudan du Sud	0,4	23,0	43,3	0,0	50,0	0,0	20,0	12,0	50,0	43,7	4,6	35,3	18,4	30,0	50,0	30,0	9,3	26,8	37,0	52,8	8,9	50,0	57,4	70,8	73,7
Somalie	5,8	3,0	23,3	3,0	64,3	0,0	17,0	9,0	43,0	21,0	3,3	20,0	21,4	40,0	69,2	40,0	9,3	68,3	5,0	15,8	29,8	40,0	56,5	70,8	57,3

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2019

...Ainsi, dans cette seconde édition, la seconde dimension (nouvelle) se concentre beaucoup sur l'État et ses capacités. Alors que depuis les années 1980 on a assisté à un affaiblissement de l'État, il apparaît de plus en plus clairement que sans un État capable, l'émergence restera illusoire. D'autre part, dans la lignée de l'édition précédente, la stabilité démocratique reste un indicateur important, pas tant pour qu'advienne l'émergence que pour la rendre durable. Les pays asiatiques dont plusieurs pays africains s'inspirent ont généralement émergé dans des contextes autoritaires avant de se démocratiser pour certains (Corée, Taiwan). En Afrique au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi des obstacles à sa réalisation et encore plus à sa durabilité, comme la crise ivoirienne nous l'a démontré.

Mamoudou Gazibo
Olivier Mbabia

Analyse et méthode statistiques : Sun Makosso-Kallyth, PhD.
Couverture et conception graphique : Fanny Gonzalez Gozalbes



ISBN 978-2-924907-03-0